Fédération Française des Associations et Clubs de Camping-Cars
Affiliée à la Fédération Internationale des Clubs de Motorhomes

Vadrouille en camping-car

Mars 2021 - n°57

VADROUILLE EN CAMPING-CAR N°57

Édité par : EDITIONS DYK - 12, avenue du 8 Mai 1945
95200 Sarcelles - Tél. : 01 39 91 87 88
Directeur de la publication : Yves CHEMAMA
Conception et réalisation : Eric DUFOUR
Impression : Graficas Print
Rédaction : Fédération Française des Associations et Clubs de Camping-Cars
Claudine COUSIN
3 rue Danton - 92240 MALAKOFF
Numéro VERT : 0800 800 158
Internet : www.ffaccc.info
Facebook : https//www.facebook.com/ffaccc/

Immatriculation agence de voyages N° IM 075100284
Assurance : MACIF N° 15195976

Sommaire

Fédération

Le mot du Président 3
Organigramme de la FFACCC 5
Liste des Associations et Clubs 9
Implantation des Associations et Clubs 13

Sorties

Annonces sorties en 2021 et 2022 15
Circuit spécial en Hongrie 16
Parade vénitienne à Chanaz 19
Grand tour de la Roumanie 23
Découverte culturelle et magique de Paris 27
Forum des voyages 2021 à Autun 31
Réveillon au Maroc 32

Comptes rendus

Assemblée Générale de la FFACCC 37
Compte-rendu Comité exécutif FFACCC 41
Compte-rendu Circuit Découverte Maroc 2020 42
Sortie Agay automne 2020 51

Informations

Lettre de la FICM 54
Article FICM : Relèvement du PTAC 57
Inauguration Aire de Thoard 58
Bienvenue au Camping Car Club Sud 60
Texte sur arrêté du 05/01/2021 (angles morts) 61
Décret sur les pneus neige 62
L'Escale des Pins Le Brusc 63
CCC Digne les Bains à la télévision 64
Lettre Bernard Pivot 65
Côté Cuisine 68
Conditions générales de vente 70
Sorties des clubs 2021 71

A qui s'adresser ?
Fédération : vos interlocuteurs

• SECRÉTARIAT
Renseignements, demandes d'adhésions, compléments voyages
Numéro VERT : 0800 800 158 - E-mail : secr.ffaccc@orange.fr
Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 15h.

• PRÉSIDENT
Alain Clavier - Tél. : 06 16 28 72 08 - E-mail : persoclavier@yahoo.fr

• ENTRAIDE VOYAGES
Renseignements voyages, inscriptions Secrétariat FFACCC à Malakoff
Danielle Roziau - Tél. : 06 75 54 31 05 - E-mail : daniellefac@orange.fr

• PROTECTION JURIDIQUE
Géralde Martin - Tél. : 04 67 81 87 45 - E-mail : geralde.martin32@orange.fr

• RÉDACTION VADROUILLE
Claudine Cousin - Tél. : 06 79 20 59 95 - E-mail : claudinecous1@gmail.com

• SALON DU BOURGET
Jean-Claude Mouffle - Tél. : 06 59 84 83 08 - E-mail : ffaccc.salon@orange.fr

Chers Amis Camping-Caristes,

A l'heure où j'écris ces quelques lignes, nous venons de vivre une année 2020 sans précédent. Malheureusement nous ne sommes pas encore sortis de cette épidémie. L'arrivée des vaccins nous remplit d'espoir et nous permet d'envisager de reprendre nos maisons secondaires sur roues pour pouvoir enfin nous évader et nous rencontrer.

Je me dois de remercier tous nos bénévoles qui, malgré l'incertitude et avec beaucoup d'espoir, continuent à préparer des sorties, des voyages, des rassemblements au risque de voir leur travail anéanti une fois de plus.... Nous avons tous l'espoir que nous vaincrons ensemble cette pandémie. Actuellement, des projets sont établis par les Clubs que ce soient des sorties en France ou voyages à l'étranger.

De nombreux clubs ont préparé des sorties ouvertes à la FFACCC :

- L'escapade, le CCCRA, DETHLEFFS, CCCPF, CCC EST, vous pouvez d'ores et déjà les découvrir sur notre site www.ffaccc.info onglet Clubs – sous l'onglet « Sorties Ouvertes à la FFACCC ».

J'invite tous les Présidents ou les responsables à communiquer à Bernard DEPIERRE, les descriptifs et contrats de vente de leurs sorties ouvertes : sites.ffaccc@gmail.com .

Au planning de la FFACCC deux gros événements restent programmés :

- PARIS découverte culturelle et magique du : 28 Août au 4 Septembre 2021, inscription auprès de Christian MILLOT Tél : 06 8010 29 41 - Mail : christian.millot3@wanadoo.fr
- CA et AG de la FFACCC à Autun les 5 et 6 Novembre 2021
- FORUM des VOYAGES à Autun du 8 au 11 Novembre 2021
- PROLONGATION le 12 Novembre 2021

L'ensemble, du Comité Exécutif du Conseil d'Administration et moi-même, tient à remercier tout particulièrement :

- Danielle ROZIAU, pour la sortie Paris, qui a dû renégocier avec tous nos prestataires les tarifs 2021 et qui, grâce à ses talents de négociatrice, nous a permis de conserver les mêmes prix qu'en 2020.
- Christian MILLOT pour le CA et l'AG de la FFACCC, le FORUM, a dû renégocier lui aussi les conditions tarifaires et réservations, et reprendre l'ensemble de la logistique faite en 2020.

De nombreuses actions sont également menées, entre autres, par la FFACCC et au niveau Européen par la FICM. Je vous invite à consulter dans ce journal les explications et les démarches faites par Monsieur Marcel J. Ch. Vanden Clooster, chargé au sein de la FICM des relations Europe.

Enfin dans le cadre de la réglementation : propriétaires de Camping-car poids lourds vous pouvez, sur notre site dans l'onglet « réglementation », prendre connaissance du décret du 5 Janvier 2021 relatif aux angles morts.

Notre site est un moyen extraordinaire de communication et une source intarissable d'informations. Consultez-le régulièrement, il est mis à jour trois voire quatre fois par semaine.

Bernard DEPIERRE fait un travail remarquable de recherche de conception pour que vous soyez au plus près de l'information. Merci Bernard pour ton implication.

Bien sûr, vous pouvez participer si vous avez des informations sur notre mode de loisir (articles de presse, inauguration d'aires de services, faits marquants, réglementations, etc....) en envoyant vos articles à sites.ffaccc@gmail.com

La vie de vos Clubs et de votre Fédération n'est pas l'action uniquement de quelques BENEVOLES, mais c'est l'affaire de tous. Essayons de ne pas être de simples consommateurs mais devenons acteurs, nous avons besoin de VOUS.

Bien amicalement

Alain CLAVIER

Président de la FFACCC

ORGANIGRAMME DE LA FFACCC

COMITÉ EXÉCUTIF

Alain CLAVIER
Président FFACCC
Responsable Base en ligne
06 16 28 72 08
contact@ffaccc.info

Marie-Madeleine COUTURIER
Vice-Présidente
Secrétaire Générale
Juriste - Conseils pour la création de Clubs et d'aires d'accueil pour camping-cars
01 64 98 52 13
couturier.m@neuf.fr

Christian MILLOT
Vice-Président

Responsable de la communication
Relation avec la presse et l'audiovisuel
06 80 10 29 41
christian.millot3@wanadoo.fr

Luigi BIANCHI
Responsable administratif
Trésorier adjoint
Règlementation, Trésorier adjoint
06 08 99 65 97
bianchiluigi@orange.fr

Patrick LABLANCHE
Trésorier
Responsable du Partenariat
06 82 80 87 52
patrick.lablanche@gmail.com

Annick MARCETTEAU
Adjointe administrative
Responsable des relations
FFACCC / Ministères
et FFACCC / FICM
06 24 70 66 19
annick-marcetteau@live.fr

Danielle ROZIAU
Responsable des voyages

06 75 54 31 05
daniellefac@orange.fr

Bernard DEPIERRE
Responsable Site Internet
Gestion de la Base en ligne
06 08 65 03 60
sites.ffaccc@gmail.com

Daniel COLLOMBET
Partenariat

03 21 71 04 33
partenaires.ffaccc@gmail.com

ORGANIGRAMME DE LA FFACCC

Composition du Conseil d'Administration

Les 9 membres du Comité Exécutif + les 28 Présidents de Clubs et les chargés de mission

Jean-Claude MOUFFLE
Responsable Salon du Bourget
06 59 84 83 08
ffaccc.salon@orange.fr

Géralde MARTIN
Responsable Protection Juridique
04 67 81 87 45
geralde.martin32@orange.fr

L'EQUIPE DE COMMUNICATION

Christian MILLOT
Responsable de la communication
Relation avec la presse et l'audio visuel
06 80 10 29 41
communication.ffaccc451@gmail.com

Claudine COUSIN
Rédactrice de Vadrouille
06 79 20 59 95
claudinecous1@gmail.com

Bernard DEPIERRE
Relation avec les adhérents de la FFACCC
06 08 65 03 60
communication.ffaccc451@gmail.com

Joël DUPUY
Webmaster
Gestion page Facebook
Relation avec les camping-caristes non fédérés
06 81 33 44 81
sites.ffaccc@gmail.com

Patrick LABLANCHE
Relation avec les partenaires de la FFACCC
06 82 80 87 52
partenaires.ffaccc@gmail.com

Secrétaire FFACCC

Nathalie WOISSELIN
0800 800 158 (Appel gratuit)
secr.ffaccc@orange.fr

Liste des Associations et Clubs Membres de la FFACCC

CLUBS	PRESIDENTS	COORDONNEES
A3C Ariège Camping-Car Club	**Christian DELRIEU** 4, rue Salvador Allende 09400 TARASCON S/ARIEGE	Cluba3c@ariegecampingcarclub.com 06 87 75 91 74
A3CV Amicale Camping-Cariste de Creuzier-le-Vieux	**Michel CHAPUT** 65 rue de Laudemarière 03300 CREUZIER-LE-VIEUX	micheljutta.chaput@orange.fr 04.70.96.35.41 06.16.95.35.65
ACCAP Association Camping-car Atlantique-Pyrénées	**Daniel DRAUT** 12, le Port du Mas 33230 ABZAC	daniel.draut@gmail.com 06.09.90.73.73 05.57.69.74.90
A.C.C.M Association Camping-Car du Morbihan	**Joël BOUTIER** 20, rue Belle Aurore 56150 BAUD	boutierj@orange.fr 06.75.20.83.66 02.97.39.10.52
A C C N D S Association Camping-Car du Nord Deux Sèvres	**Clairette COUTURIER** Espace Club Michel Olivier 5, rue Denfert-Rochereau 79100 THOUARS	clairette.couturier@orange.fr 06.78.66.74.88 05.49.26.41.26
ACcRéPa Association Camping-cariste Région Parisienne	**André COSTE** 17 avenue de Lattre de Tassigny 56000 VANNES	president@accrepa.fr 06.66.88.13.66
AOCC Association Ouest Camping-Car	**Alain LEROUX** 2B rue Championnat 35580 GUICHEN	aocc-asso@orange.fr 02.99.57.09.34
AUTOSTAR Autostar Club	**Bertrand CLERC** ZI du Launay 22800 Saint BRANDAN	autostar.club@wanadoo.fr 02.96.79.60.35
C.C 18 Club Camping-Car 18 Club	**Fernand ROZIAU** 1192, rue des Grands Villages 18200 Saint AMAND MONTROND	cc18c.sam@gmail.com 06.75.54.31.05 02.48.96.49.45
C.C.A Camping-Car Association	**Michel DOUCHIN** 16, Clos Blain 45450 FAY AUX LOGES	michelcca@orange.fr 06.31.84.40.09 02.38.44.08.85
3C AMB Camping-Car-Club Alpes Mont Blanc	**Roger MARIN-PACHE** 279, route du Chef-Lieu 74150 SALES	rogersmp74@yahoo.fr 06.47.29.16.22
CCC DIGNE LES BAINS 04 Camping-Car Club de Digne-les-Bains	**Daniel RICHAUD** 9bis, boulevard Soustre 04000 DIGNE-LES-BAINS	cccdignelesbains.04@orange.fr 06.76.57.95.00
CCC EST Camping-Car Club Est	**André GRUNEWALD** 11 A, rue du Canonnier Corré 67310 WASSELONNE	cccest.andre@gmail.com 06.30.99.18.51 03.88.87.01.70
CCC Ile de France Camping-Car Club Ile-de-France	**Jean-Jacques MICHEL** 84, rue de Ponthierry 77310 BOISSISE LE ROI	contact@ccc-iledefrance.com 06.81.20.87.94 01.60.68.16.77

CLUBS	PRESIDENTS	COORDONNEES
CCCN Camping-Car Club Normand	**Didier MESSE** 2, résidence les Eglantiers 27400 HEUDEBOUVILLE	evelyne.messe@wanadoo.fr 06.81.64.21.36 02.32.40.74.87
CCCNP Camping-Car Club Nord Picardie	**Janine DESTREBECQ** 380, rue de l'Impératrice 62600 BERCK	contact@cccnp.fr 06.88.89.40.78
CCCPF Camping-Car Club Pays de Fayence	**Patrick LABLANCHE** 1123 E Chemin de la Peyrière 83440 FAYENCE	patrick.lablanche@gmail.com 06.82.80.87.52 04.94.84.73.39
C.C.C PCA Camping-Car Club Provence-Côte d'Azur	**Christian CASTEL** 30 lotissement Jeanne d'Arc Bellevue 83220 LE PRADET	castelchristian@hotmail.com 06.09.07.54.74
CCC R.A. Camping-Car Club Rhône-Alpes	**Christian MILLOT** 18, rue Commanderie 38450 VILLEMOIRIEU	president@cccra.fr 06.80.10.29.41
CCC SUD Camping Car Club Sud	**René JEGOUT** Les Bouygues 12260 OLS ET RINHODES	rene.jegout@orange.fr 06.23.27.52.11 05.65.81.73.46
CCCSO Camping-Car Club Sud-Ouest	**Jean-Louis LHERMITTE** 69 rue de la Perche 17600 CORNE-ÉCLUSE	ljl17600@hotmail.fr 06.63.78.95.16 05.46.02.94.46
DETHLEFFS Club Dethleffs France	**Suzanne MATHIAUD** 2, La Tuilerie 03190 VENAS	club@dethleffs.fr 06.07.70.46.90 04.70.06.83.87
ESCAPADE L'Escapade Camping-Car Club	**Annick MARCETTEAU** 12, rue du Fer à Cheval 28630 THIVARS	annick-marcetteau@live.fr 06.24.70.66.19
HEXAGONE Hexagone Amicale Camping-Cariste	**Patrick MOURRAUT** 6, rue de la Fosse Malard 22800 QUINTIN	mourraut.patrick@orange.fr 06.84.46.63.04
ITINEO ITINEO le CLUB	**Michel BRUNEAUX** 2bis, rue du Lieutenant Lecomte 78510 TRIEL SUR SEINE	president.clubitineo@gmail.com 01.83.57.57.70
OCCC Opale Camping-Car Club	**Annie ROUSSEL** 216, route de Gravelines 62100 CALAIS	o3c@outlook.fr 06.61.96.32.57 03.21.97.56.76
SMH Sud Motor-Home	**Alain CASENAVE** 60 chemin de Belloc 31180 LAPEYROUSE-FOSSAT	alainalinecasenave@free.fr 06.09.70.10.00
UCCF Union des Camping-Caristes de France	**Luigi BIANCHI** **Président par intérim** 12, rue Alphonse DAUDET 68390 SAUSHEIM	bianchiluigi@orange.fr 06.08.99.65.97 03.89.46.40.95

IMPLANTATION DES ASSOCIATIONS ET CLUBS

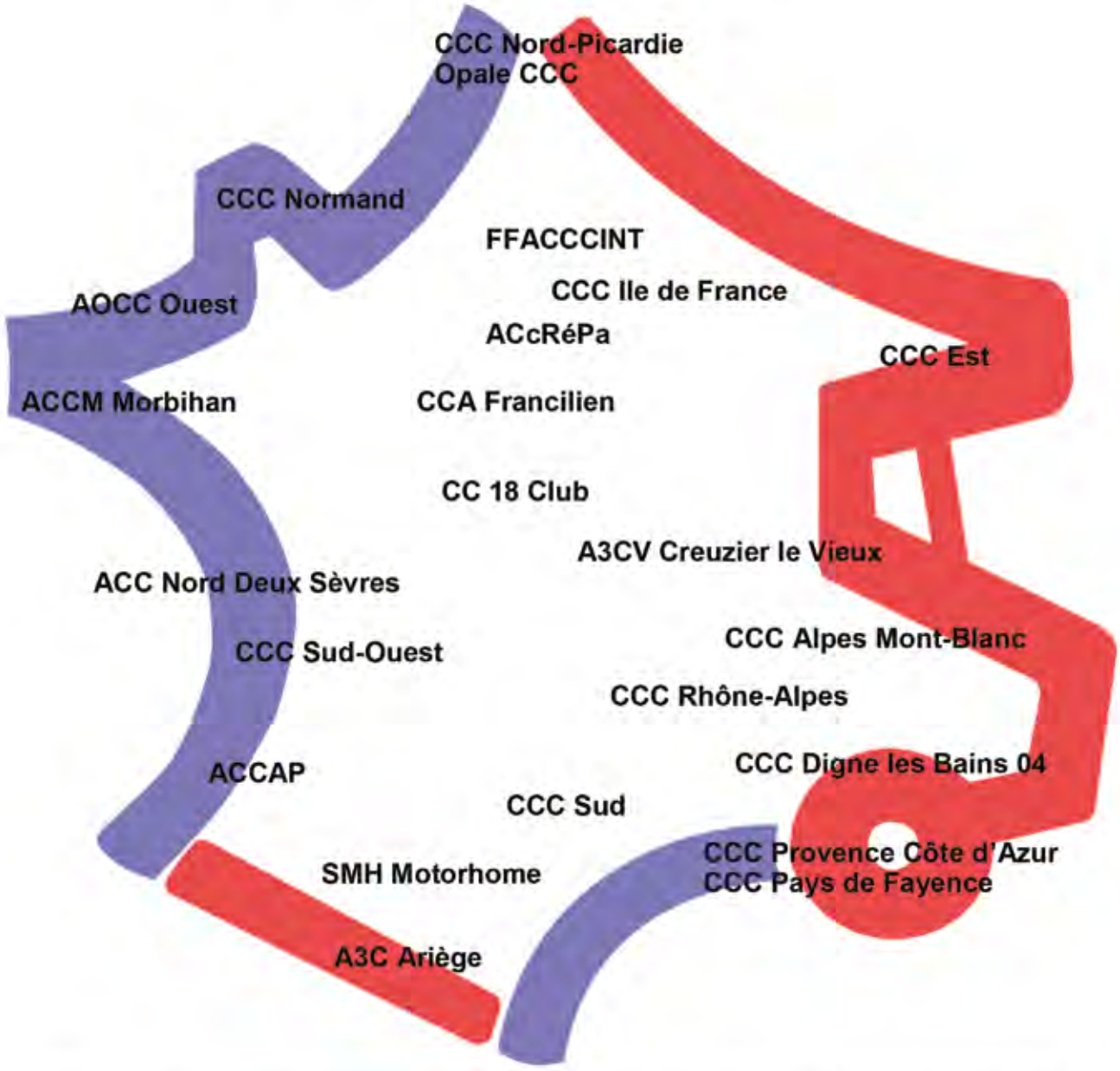

CLUBS NATIONAUX	CLUBS DE MARQUES
L'Escapade CCC	Autostar Club
HEXAGONE	Club Dethleffs France
U.C.C.F.	Itinéo le Club

Le CCCRA vous donne rendez-vous en 2021
en HONGRIE
DU DANUBE A LA TISZA
Du 5 au 23 JUIN 2021

19 jours, 18 nuits pour découvrir ce pays d'Europe Centrale : châteaux, forteresses moyenâgeuses, palais baroques, abbayes, cathédrales, mosquées, sources thermales, plaines luxuriantes, grottes spectaculaires classées au patrimoine mondial de l'Unesco, régions viticoles et la perle du Danube, Budapest.
Vous verrez une manufacture de porcelaine, un musée de carrosses, vous ferez une balade en charrette et assisterez à un spectacle équestre en costumes traditionnels des gardiens de chevaux, profitez de bains tièdes et chauds , admirerez un élevage de chevaux lipizzans, participerez à un mariage typique Hongrois avec le dîner de mariage et des danses traditionnelles et terminerez par deux jours de visites guidées de Buda (ville haute) et Pest (ville basse).
Un circuit inoubliable à ne rater sous aucun prétexte !!

Sortie limitée à : 20 Camping-cars
Contraintes CC : Longueur 9,50 m
Hauteur 3,20 m

Renseignements:
MILLOT Christian
18, rue Commanderie
38460 VILLEMOIRIEU
06 80 10 29 41
christian.millot3@wanadoo.fr

Renseignements et inscriptions :
THELLIER VOYAGES
25, rue de l'Odon
14790 VERSON
02 31 800 600
contact@thelliervoyages.com

La FFACCC et le CCCRA vous convient à
PARIS 2021
DÉCOUVERTE CULTURELLE & MAGIQUE
Du 28 AOÛT au 4 SEPTEMBRE 2021

En raison de la pandémie Covid-19 et pour ne pas mettre en danger la santé de nos adhérents cette sortie initialement prévue en 2020 a été reportée du 28 août au 4 septembre 2021.
Suite à la défection de quelques équipages, des places se sont libérées.
SAISSISEZ cette opportunité pour nous rejoindre afin de découvrir un Paris magique !

Sortie limitée à : 80 CC
ou 160 Personnes

Renseignements:
ROZIAU Danielle

Responsable des voyages
06 75 54 31 05
daniellefac@orange.fr

Renseignements et inscriptions :
MILLOT Christian
18, rue Commanderie
38460 VILLEMOIRIEU
06 80 10 29 41
christian.millot3@wanadoo.fr

Le CCCRA vous invite en ROUMANIE
2022
CIRCUIT CULTUREL DE 25 jours
Du 2 au 26 JUILLET 2022

A réserver d'ores et déjà sur vos calendriers, ce circuit vous permettra de découvrir le vrai visage de ce beau pays : authenticité, vie rurale, traditions et vie quotidienne, sans oublier des sites historiques.
Un circuit qui pourra être personnalisé à la demande des participants.
Un voyage inoubliable, sans mauvaise surprise dans un pays qui vous surprendra par son accueil chaleureux, la diversité de sa culture, sa richesse touristique. Delta du Danube, Carpathes du Nord, Transylvanie, Bucarest, … sont quelques lieux qui vous tendent les bras.
Dépaysement garanti .

Sortie limitée à : 15 Camping-cars

Renseignements:
MILLOT Christian
18, rue Commanderie
38460 VILLEMOIRIEU
06 80 10 29 41
chris-
tian.millot3@wanadoo.fr

Renseignements et inscriptions :
GIULIANA Gaëtan
24, bld Alexandre de Fraissinette
42100 SAINT ETIENNE
06 01 92 41 94
gaetan.giuliana@gmx.fr

HONGRIE

Circuit Spécial

Du 5 au 23 juin 2021

19 jours / 18 nuits

Camping-Car Club Rhône-Alpes

Sortie réservée aux adhérents de la FFACCC

LIMITES CAMPING-CAR
Longueur max / 9,20m
Hauteur max / 3,20 m

DU DANUBE A LA TISZA

Appartenant à l'Europe Centrale, la Hongrie, ce petit pays, par la taille, recèle de nombreux sites à découvrir : ses châteaux de style renaissance et baroque, ses forteresses moyenâgeuses, ses mosquées, mais aussi ses sources thermales, ses vastes plaines luxuriantes, ses monts et leurs forêts, ses grottes spectaculaires, sans parler des vins des 22 régions vinicoles, dont ceux de Tokaj, et sa capitale, Budapest, « la perle du Danube » réputée être l'une des plus belles d'Europe.

PRIX SPECIAL CLUB

1 380€/pers TTC sur une base double

De 12 à 15 équipages : **1 330€** /pers TTC sur une base double

De 16 à 20 équipages : **1 300€** /pers TTC sur une base double

[illegible] (nous consulter)

J1 • Rendez-vous des participants en fin d'après-midi à Oggau (Autriche). Présentation des équipages, briefing, apéritif de bienvenue. Camping.

J2 • En pénétrant en Hongrie par la Transdanubie de l'Ouest, région propice à la culture de la vigne, les villes, principalement celle de Sopron, les châteaux, nous rappellent l'influence de l'Autriche avec les Habsbourg, et la résistance contre les Turcs qui menaçaient d'envahir ce pays. Dîner de bienvenue. Camping.

J3 • Route vers Gyor, surnommée la « ville aux trois rivières » où il fait bon se promener autour de la place Széchenyi, cœur historique du 18e siècle. Camping.

J4 • Au cours de la journée, l'abbaye de Pannonhalma, datant de 996, l'une des plus importantes abbayes d'Europe centrale, est à découvrir avec sa bibliothèque de quelque 300 000 volumes. Camping.

J5 • Notre voyage se poursuit par la visite guidée de la manufacture de porcelaine de Herend où l'on peut admirer le travail manuel exécuté, et notre étape du jour nous amène au lac Balaton. Camping.

J6 • Tout en longeant la rive nord du lac Balaton, réputée par la beauté de ses paysages, ses collines sauvages, et les différentes stations balnéaires très populaires de Hongrie, vous pourrez faire un petit détour sur la presqu'île de Tihany, d'origine volcanique, très pittoresque. Vous arriverez ensuite à Keszthely pour visiter le château des Festetics, et son musée des carrosses. Camping.

J7 • La route nous conduit tout d'abord à Kaposvar, sa cathédrale néo-romane, ses rues piétonnes et surtout son Hôtel de Ville avec une magnifique verrière. Camping.

J8 • Journée libre pour visiter Pecs, une ville d'art, de culture et d'enseignement comme en témoignent ses musées, universités ainsi que les vestiges de sa nécropole paléochrétienne classée au Patrimoine mondiale de l'Unesco. Soirée barbecue. Camping.

J9 • La Puszta de 11 000 ha recèle au coeur de ses immenses plaines la véritable âme de la Hongrie. Son patrimoine naturel est parfaitement protégé. Balade en charrette et démonstration équestre en costumes traditionnels des gardiens de chevaux qui vous feront admirer leur savoir-faire. Camping.

J10 • Cette étape de liaison permet de retrouver la grande plaine de Hongrie en nous dirigeant vers la Transdanubie Occidentale et passer Kecskemet. Les bains tièdes et chauds seront les bienvenus à notre arrivée. Camping.

J11 • Route vers Tokaj mondialement connue pour sa production de vin blanc, le tokaj est le « Roi des Vins et le Vin des Rois » selon Louis XIV. Une dégustation des crus de la région, suivie d'un dîner clôtureront cette journée. Camping.

J12 • Cette journée libre peut vous permettre de retourner à Tokaj et ses environs à la rencontre des différents vignobles, vous relaxer au camping ou à la station thermale proche. Camping.

J13 • Route vers Aggtelek en traversant le Parc National de Bükk pour arriver, non loin de la République slovaque et visiter la grotte Baradla classée au patrimoine Mondial de l'UNESCO et sa « salle des concerts ». Camping.

J14 • La route nous conduit à Eger, berceau de la fabrication du vin « Egri Bikaver » (sang de taureau), ville séduisante avec ses palais baroques autour de la place principale. Camping.

J15 • Départ du camping en autocar pour la visite de la plus vieille église romane cistercienne, puis d'un haras d'élevage de chevaux lipizzans, déjeuner, célébration d'un mariage typique hongrois, suivi du dîner de mariage, et de danses traditionnelles hongroises. Retour au camping.

J16 • Avant d'arriver à Budapest, la route nous conduit au plus grand palais baroque de Hongrie, où la reine Elisabeth, « Sissi », venait très fréquemment. Camping.

J17 • Départ en autocar pour la visite guidée de Buda (ville haute) avec guide francophone. En matinée, le quartier du château avec la place de la Ste Trinité, l'intérieur de l'Eglise Mathias, le Bastion des Pêcheurs et le palais royal (extérieur). Déjeuner libre au centre de Budapest. L'après-midi, visite intérieure de l'Opéra, la place des Héros et le monument du Millénaire, le Bois de Ville et le Château de Vajdahunyad, les bains Széchenyi (extérieur) et un goûter à la pâtisserie Gerbeaud. Apéritif de fin de circuit. En soirée, mini-croisière en bateau de nuit sur le Danube. Camping.

J18 • Suite de la visite guidée du quartier de Pest (ville basse), avec guide francophone. En matinée, le mont Gellert et la statue de la Liberté, la Grande synagogue et le musée juif. Déjeuner libre au Marché couvert. Visite intérieure du Parlement, de la Basilique St Etienne (intérieur). En soirée, dîner de fin de circuit dans une auberge, avec musique tzigane et danses folkloriques. Camping.

J19 • Fin de nos prestations en matinée.

THELLIER VOYAGES

NOS PRIX COMPRENNENT

LES SERVICES THELLIER
- Les services d'un accompagnateur Thellier Voyages en camping-car pendant toute la durée du circuit
- Un carnet de voyage complet
- Les fiches parcours journalières
- Un kit Briefing
- L'apéritif les soirs de briefing
- Le champagne et les toasts à la fin du circuit
- Le livre souvenir et la photo de groupe
- L'assistance Excellence Star Mobil Services (24h/24 et 7j/7)

LES VISITES, EXCURSIONS ET ANIMATIONS
- Visite guidée de la manufacture de porcelaine de Herend avec guide francophone.
- La visite guidée du parc naturel de la Puszta avec balade en charrette et démonstration équestre.
- Excursion dans la région d'Eger en autocar avec guide francophone :
Entrée du haras de chevaux lipizzans.
Entrée du musée de Panoptikum.
Promenade en petit train.
Entrée de l'abbaye de Belapatfalva.
- Reconstitution d'une cérémonie de mariage hongrois.
- Visite guidée de Budapest en autocar privatif avec guide francophone et audiophones :
1er jour :
Entrée de l'église Mathias.
Entrée du Bastion des Pêcheurs.
Entrée de l'Opéra.
Mini croisière nocturne sur le Danube.
2e jour :
Entrée de la Grande Synagogue avec le musée juif.
Entrée du Parlement.
Entrée de la basilique Saint-Etienne.
- Spectacle de danses traditionnelles hongroises lors du mariage.
- Animation folklorique avec musique tzigane et danses à Budapest.

LES REPAS (boissons comprises ¼ de vin, eau et café) ET DÉGUSTATIONS
- Dîner de bienvenue.
- Soirée barbecue.
- Dégustation de vins du Tokaj.
- Dîner de spécialités à Sarospatak.
- Déjeuner à Eger.
- Dîner de mariage traditionnel.
- Goûter à la pâtisserie de Budapest.
- Dîner de fin de circuit dans une auberge à Budapest.

LES NUITÉES
- 18 en camping

NOS PRIX NE COMPRENNENT PAS

- La vignette autoroute autrichienne : environ 20 (10 eurosx 2 entrées) pour un camping-car de -3.5 t.
- La vignette autoroute hongroise (1 mois) : environ 35 euros pour un camping-car de -3.5 t.
- Le carburant, les péages et parkings en dehors des visites organisées.
- Les suppléments pour les véhicules au-delà de 9m (nous consulter).

EN OPTION
- Les assurances optionnelles : 45 euros/ pers.

Thellier Voyages au 02 31 800 600
ou par mail contact@thelliervoyages.com
SARL au capital de 30 000 • RCS Caen 404 754 471
Code TVA : FR20 404 754 471 000 29 • SIREN : 404 754 471 - NAF : 7911Z
RCP : Generali AR134840 • Immatriculation Voyages : IM014100001

Bulletin d'inscription 2021

à envoyer par courrier: 25 rue de l'Odon - 14790 Verson
ou par mail: contact@thelliervoyages.com

Je soussigné, (nom et prénom).....

Adresse :.....

Code postal : .....Ville :.....

Téléphone domicile :.....Téléphone mobile :.....

Adresse mail :.....

Agissant pour mon compte et celui des personnes indiquées sur ce bulletin, souhaite procéder à l'inscription du voyage 2021 ci-dessous.

Destination : Hongrie du 5 au 23 juin 2021.....

❑ **Un acompte de 30% soit 828 €**

NOMS DES PARTICIPANTS	PRÉNOMS	DATES DE NAISSANCE
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

Mode de règlement :

❑ **Chèque bancaire** à l'ordre de Thellier Voyages.
❑ **Chèques vacances** ANCV pour toute destination identifiée par un logo dans le catalogue.
❑ **Virement bancaire** BIC : BNPAFRPPCAE - IBAN : FR76 3000 4007 4400 0100 0135 233.
❑ **Carte bancaire** nous consulter

Date et signature :.....

Si vous ne souhaitez pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique, vous pouvez gratuitement vous inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique. Conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles vous concernant et d'un droit d'opposition pour raison légitime au traitement de vos données personnelles. Pour l'exercer, vous devez adresser un courrier postal à l'adresse suivante : Thellier Voyages, 25 rue de l'Odon, 14790 Verson.

THELLIER VOYAGES

Vous aussi, faites confiance au Créateur du voyage organisé en camping-car !

25 rue de l'Odon
14790 VERSON
Tél. 02 31 800 600
contact@thelliervoyages.com

WWW.THELLIERVOYAGES.COM

Circuits Europe

Andalousie
Autriche
Baltique
Belgique
Carnaval de Venise
Canaries
Crète
Croatie
Croatie *Découverte*
Ecosse
Espagne
Forêt Noire Bavière
France • Loire
France • Pyrénées Ouest
France • Pyrénées Est
France • Réveillon Sud-Ouest
France • Réveillon Alsace
Grand Tour Nordique
Grèce
Grèce *Découverte*
Hollande
Hongrie
Irlande Grand Tour
Irlande Grand Tour *Découverte*
Islande & Iles Féroé
Italie du Nord
Italie Centre
Italie du Sud
Maroc Grand Sud
Maroc Grand Tour
Maroc Grand Tour *Découverte*
Maroc Impérial
Norvège Fjords et Pêche
Piémont - Cinque Terre
Pologne
Portugal
Portugal *Découverte*
Roumanie
Russie
Saint-Jacques-de-Compostelle
Sardaigne
Sicile
Suisse

Circuits Afrique

Afrique Australe
Afrique du Sud

Circuits Asie

Chine • Yunnan et Mégapoles

Circuits Amérique

Canada • Québec
Canada • Rocheuses
Cuba
USA • Route 66
USA • Ouest Américain
USA • Ouest Américain
USA • Californie

Circuits Océanie

Australie

Séjours - Croisières & Circuits

Séjour + Croisière Polynésie
Séjour + Croisière Seychelles
Croisière Express Côtier
Croisière Méditerranée
Croisière Mékong
Circuit Birmanie
Circuit Thaïlande
Dubaï - Exposition universelle
Marché de Noël Budapest

5% de remise

*de votre 1er Circuit Europe**

Bénéficiez d'une remise de 5% sur votre 1er circuit Europe* et d'une remise de 2% sur nos circuits long-courriers** valables sur nos tarifs Catalogue et Prior (hors tarif spécial Club).

À Partir du 2e circuit, vous entrez automatiquement dans notre système de remise fidélité.

Parade Vénitienne à Chanaz

Sortie réservée aux adhérents de la FFACCC

Camping-Car Club Rhône-Alpes

En Pays de Savoie

Du 10 au 14 Juin 2021

Chanaz la « petite Venise de Savoie » nichée le long du Canal de Savières, entre le Rhône et le Lac du Bourget. Le dernier week-end de juin, Chanaz fait partager la magie vénitienne à ceux dont le voyage à Venise et à son carnaval restent encore du domaine du rêve.

Une centaine de costumes et masques de Venise flânent dans les rues, sur les places et sur les quais de la Petite Venise Savoyarde. La Parade Vénitienne se déroule le samedi après-midi avec une déambulation, un défilé nocturne où le village s'éclaire de centaines de petites bougies posées le long du canal et des ruelles. Certains costumes sont eux-mêmes illuminés.

Au Programme :

Jeudi 10 juin :
Accueil des camping-cars à partir de 14h00 au « camping des îles »
681, route de l'écluse à Chanaz (73310)

N 45°48'41'' (45.8106)
E 5°47'21'' (5.7883)

18h30: Pot d'accueil avec programme détaillé de la sortie
Repas tiré du camping-car

Vendredi 11 :

Matinée libre pour déambuler dans la petite commune de Chanaz

12h00 : Rendez vous au restaurant « L'écluse » situé juste à côté du camping pour le repas
Au menu:

Terrine de poissons, sauce crème basilic

***

Suprême de volaille rôti, sauce reblochon et gratin Dauphinois

***

Vacherin glacé

***

Boisson: Un kir, un quart de vin de Savoie (rouge ou rosé) et un café

15h00 : Départ pour une croisière en bateau roue électrique, vers le Lac du Bourget.
Retour vers 18h00 au camping

Repas du soir tiré du camping-car

Samedi 12 :
Matinée libre: Rendez-vous dans les rues de Chanaz voir les costumes vénitiens
Après midi: Nous nous rendrons vers le Moulin de Chanaz. Le moulin d'huile de noix mérite un détour : il fonctionne exactement comme au XIX^{ème} siècle avec le même matériel d'origine. La roue à augets fait tourner la magnifique meule en pierre avec le système d'engrenage en bois…
La brûlerie: tout l'art de la torréfaction du grain de café est ici démontré ! La brûlerie de Chanaz, c'est l'odeur du café et tout l'univers de cette boisson énergisante.
Nous nous séparerons en 2 groupes.

Tout au long du week-end, vous pourrez voir des expositions de photos de costumés, d'accessoires, chapeaux et masques au Sarto de la Maison de Boigne, stands de souvenirs vénitiens et de produits italiens.

Repas du soir tiré du camping-car

Soirée clôturée par un feu d'artifice

Dimanche 13 :

Matinée libre: Rendez-vous dans les rues de Chanaz voir les costumes vénitiens

12h00: Pour ceux qui le souhaitent, nous pourrons déjeuner au restaurant « L'écluse ». Menu à voir sur place à la charge de chaque participant. (En option sur le contrat de vente).

Après midi libre pour admirer la Parade vénitienne
Repas du soir tiré du camping-car

Lundi 14 : Matinée, fin de la sortie

Pour ce séjour, nous nous installons au « Camping des îles » à Chanaz. Nous ne déplaçons pas nos véhicules .

Pour se rendre au village, nous devons traverser une passerelle en arc de cercle et appréhender une petite côte, de même pour le moulin et à la Brûlerie. Il est donc conseillé de s'équiper de bonnes chaussures (type baskets ou de marche).

Cette sortie est susceptible d'être assujetie à quelques modifications en fonction de l'évolution des contraintes gouvernementales et préfectorales.

Inscriptions Renseignements

Françoise et Marc OZENNE
1 lotissement les sapins
01240 Certines
Tél: 06.11.21.49.36
Mail: moz013971@gmail.com

Sortie limitée à

15 CC minimum
et 20 CC maximum

Inscriptions closes dès que le nombre maximum d'équipages sera atteint.

CONTRAT DE VENTE
BULLETIN D'INSCRIPTION

Parade Vénitienne à Chanaz (73310)

10 au 14 juin 2021

Nom : ..... Prénom : ..... N° d'Adhérent : | | | | | | |

Nom : ..... Prénom : ..... Club : .....

Nb.de personnes ..... Dont : ..... Adulte (s) et ... Enfant (s) (*moins de 12 ans*) Première sortie : Non ☐ Oui ☐

Adresse : .....Code Postal : ..... Ville : .....

Tél. fixe : | | | | | | | | | | | Portable : | | | | | | | | | | |

Pour retour du contrat et confirmer votre inscription nous indiquer votre e-mail :

e-mail : .....@..... *ou joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.*

Longueur C.C. : ..... Hauteur : ..... Poids : ..... Double essieux : Oui ☐ Remorque : Oui ☐ Longueur : .....

Avez-vous un animal domestique : Oui ☐ Non ☐

Arrivez les vides et les pleins faits. Respectez l'heure d'ouverture de la sortie.

**** Les voyages ou sorties sont établis conformément aux réglementations liées à l'Immatriculation Voyages de la FFACCC et au nouveau code du Tourisme.*

Emplacement : 1 camping-car, 2 personnes, électricité 10A et taxe de séjour comprises	Tarifs 2021 pour info : 17,20 € / nuit	A payer directement au camping

	Prix /Pers.	Nb	Montant
Forfait comprenant : Apéritif de bienvenue, repas vendredi midi, croisière en bateau à roue, visites du moulin de Chanaz et de la brûlerie.	**56,00 €**		
Option : repas dimanche midi	**27,00 €**		
		TOTAL	

Bulletin à retourner
IMPERATIVEMENT
Avant le : 11 avril 2021
Accompagné du règlement à l'ordre du CCCRA
Nb de CC mini : 15
Nb de CC maxi : 20
Inscriptions suivant l'ordre d'arrivée des bulletins et closes dès le nombre de CC maxi atteint.
Inscription et renseignements :
M. ou Mme. Marc OZENNE
1, lotissement les sapins
01240 Certines
Portable : 06.11.21.49.36
e-mail : moz013971@gmail.com

Nos amis les animaux sont les bienvenus dans la sortie, mais malheureusement ne sont pas admis dans les transports, restaurants, salles de réunions, visites, musée et tous lieux publics. Ils sont sous la responsabilité de leurs propriétaires.

Ne sont pas inclus dans le prix : (*les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les pourboires, les assurances « annulation et rapatriement » etc.*)

Je prends l'assurance (Retard, Annulation, Interruption) :

Oui ☐ Non ☐

Si **OUI**, ☐ **Je fais, ce jour, mon affaire personnelle de sa souscription auprès de ma compagnie.**

☐ **Je souscris, au jour de la confirmation du séjour par l'organisateur et au plus tard dans les 5 jours suivant cette même date, (par internet) et règle directement la compagnie, en m'inscrivant sur leur site :**

(https://www.souscription.safebooking.com/ffaccc/)

**** tarif 2021 : 2,4% du prix du voyage***

Intolérances alimentaires :

Monsieur : NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES :

.....

Madame : NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES :

.....

Autres personnes :

NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES :

.....

Je soussigné M ou Mme *agissant pour moi-même et/ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent FFACCC moyennant un préavis de 8 jours et sous réserve du paiement de 10 € de frais. Ma signature ci-dessous implique l'acceptation :*

*- Des conditions générales et particulières des conditions de vente, en page 64 de la présente revue du club (ainsi qu'en page définissant le programme de la sortie) dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplaçant trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : **Plus de 30 jours avant le départ 10 €, de 30 à 21 jours 10% du prix du séjour, 20 à 8 jours 50% du prix, de 7 à 2 jours 75% du prix, moins de 2 jours 100% du prix.***

- Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur.

- L'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre club de la FFACCC.

-Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association ».

Association d'utilisateurs de camping-car régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée en préfecture de l'Isère.
Bénéficiaire de l'agrément tourisme de la FFACCC n°IMO75100284/
Assurance MACIF n° 15195976.

Le .....
À : .....

Signature de l'adhérent

Le.....
À.....
Signature du Club :
Nom du signataire

GRAND TOUR DE LA ROUMANIE

DU 25 AOÛT AU 12 SEPTEMBRE 2021

Voyage réservé aux adhérents de la FFACCC

Voici un très beau voyage …en plus très dépaysant ! Vous allez découvrir, des lieux, des sites, des paysages et des coutumes, bien loin de tout ce que vous pouvez imaginer, accompagnés par un couple tout au long du voyage, qui connait très bien ce beau pays !

C'est un grand tour de ROUMANIE que vous allez effectuer après avoir profité des bains thermes en HONGRIE.

Nous entrons en ROUMANIE par la ville d'ARAD et visiterons SIBIU et SIGHISOARA. A cette occasion nous irons déjeuner chez les « ROMS »et faire une balade en charrette avec eux !

Puis nous irons visiter le château royal de PELES et diner en grande musique à BRASOV après avoir visité le château de DRACULA ;

Nous continuerons par la visite de la capitale BUCAREST, dont le fameux palais de CEAUCESCU, comparé à VERSAILLES !

Puis nous irons à MAMAÏA, notre Juan les pins, au bord de la plage de la MER NOIRE, nous reposer un peu.

On repartira pour aller visiter en bateau le delta du DANUBE, jusqu'à la frontière de l'UKRAINE.

On remontera alors vers le nord, découvrir des gorges, des lacs et des monastères dont certains sont classés au patrimoine mondial et visiter un artisan peintre sur œufs et une fabrique de céramique noire.

Ensuite nous voyagerons en train à vapeur et après, nous visiterons le fameux CIMETIERE JOYEUX et terminerons notre beau voyage par une soirée festive et gourmande, avant de regagner la Hongrie.

Ce périple de 19 jours ensemble, inclut pour :

- 900 € par personne si 2 personnes par camping-car
- 1 100 € si 1 seule personne par camping-car

- 12 repas dont 2 chez l'habitant
- 15 nuits en camping avec tous les services
- 3 nuits en bivouac avec services restreints
- 6 visites journée en bus privé, bateau ou train, avec guides.

d-book complet

RENDEZ-VOUS de départ.....Mercredi 25 août 2021 en Autriche...!

FIN du voyage .....Dimanche 12 Septembre 2021 en Hongrie ...!

Réservez dès maintenant, 15 Camping-cars maximum !

Toute l'Equipe du Club Camping-Car

Pays de FAYENCE

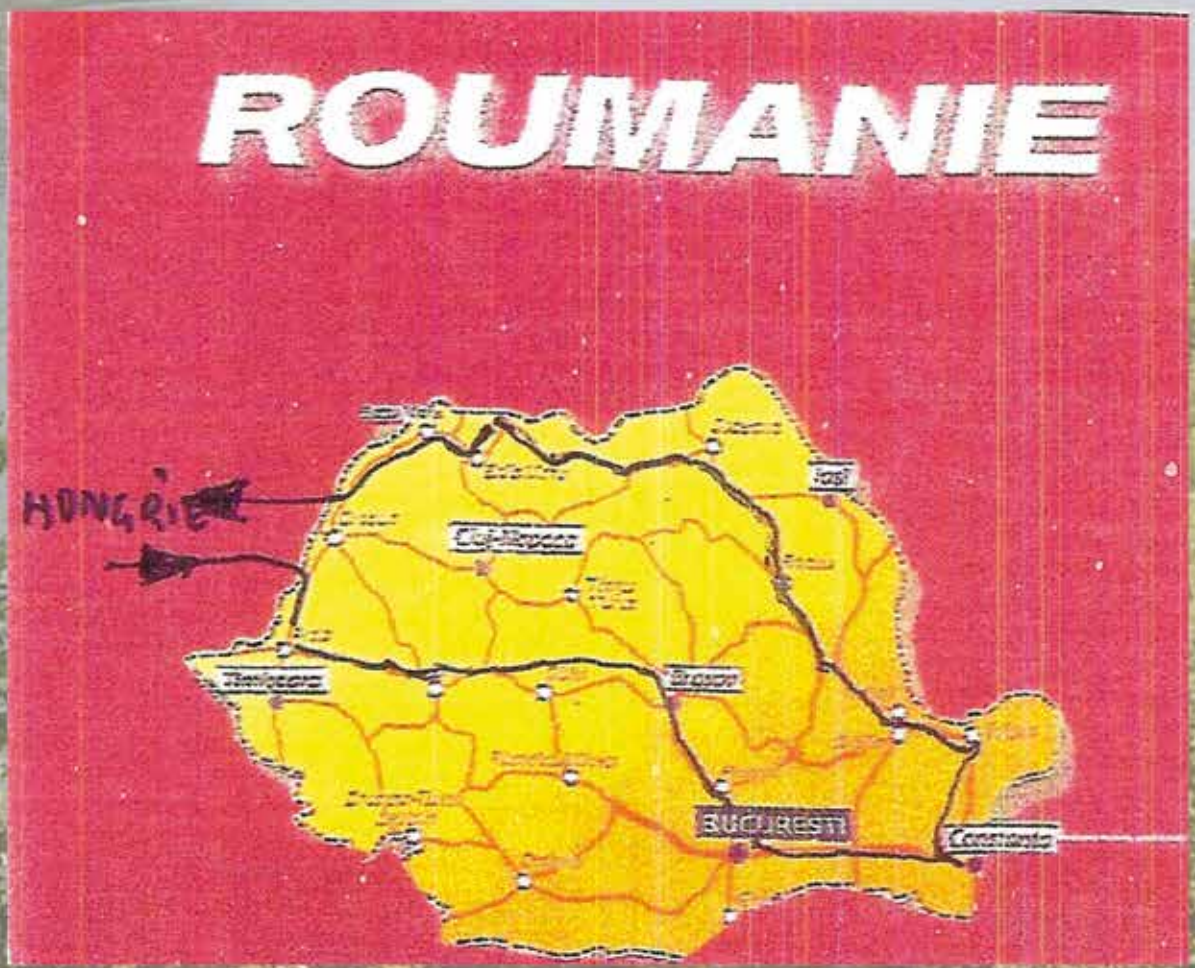

CONTRAT de VENTE

GRAND TOUR DE LA ROUMANIE

25 AOÛT AU 12 SEPTEMBRE 2021

Nom : ..... Prénom : ..... N° d'Adhérent : | | | | | |

Nom : ..... Prénom : ..... Club : .....

Nb.de personnes :..... Dont : ..... Adulte(s) et … Enfant(s)(*moins de 12 ans*) première sortie : Non ☐ Oui ☐

Adresse : ..... Code Postal : ..... Ville : .....

Tél. fixe : | | | | | | | | | | Portable : | | | | | | | | | |

Pour retour du contrat et confirmer votre inscription nous indiquer votre e-mail :

e-mail : .....@..... *ou joindre une enveloppe timbrée à votre adresse*

Longueur C.C. : ..... Hauteur : .....Poids :..... Double essieux : Oui ☐ Remorque : Oui ☐ Longueur : .....

Arrivez les vides et les pleins faits. Respectez l'heure d'ouverture de la sortie.

**** Les voyages ou sorties sont établis conformément aux réglementations liées à l'Immatriculation Voyages de la FFACCC et au nouveau code du Tourisme.*	Prix / Pers.	Nb	Montant
Frais d'organisation par adulte et enfant de plus de 12 ans :			
Forfait comprenant toutes les prestations définies au programme. (base 2 pers par CC)	900		
Règlement 50% à la réservation			
Solde le 30 juin 2021 au plus tard			
	TOTAL		

Bulletin à retourner
IMPERATIVEMENT
Avant le : 31 mai 2021
Accompagné du règlement à l'ordre du Club :
club camping-cars pays de fayence
Nb de CC mini : 6
Nb de CC maxi : 15
Inscription et renseignement :
M. ou Mme. Christian DUNAND.
Adresse : 420 chemin du stade
CP : 83440 Ville : MONTAUROUX
Tel. fixe : 04 94 76 05 04
Portable : 06 09 07 19 04
e-mail :christian.dunand@wanadoo.fr

Nos amis les animaux sont les bienvenus dans la sortie, mais malheureusement ne sont pas admis dans les transports, restaurants, salles de réunions, visites, musée et tous lieux publics. Ils sont sous la responsabilité de leurs propriétaires.

Ne sont pas inclus dans le prix : (*les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les pourboires, les assurances « annulation et rapatriement » etc.*)

Je prends l'assurance (Retard, Annulation, Interruption) : Oui ☐ Non ☐

Si **OUI**, ☐ **Je fais, ce jour, mon affaire personnelle de sa souscription auprès de ma compagnie.**

☐ **Je souscris, Au jour de la confirmation du séjour par l'organisateur au plus tard dans les 5 jours suivant cette même date, (par internet) et règle directement la compagnie * en m'inscrivant sur leur site à l'adresse ci-dessous :**

(https://www.souscription.safebooking.com/ffaccc/)

Intolérances alimentaires :

Monsieur : NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES : .....

Madame : NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES : .....

Autres personnes : NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES : .....

*** tarif 2018 : 2,4% du prix du voyage**

Le.....

À .....

Signature de l'adhérent

Je soussigné M ou Mme ..... agis pour moi-même et/ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent FFACCC moyennant un préavis de 10 jours et sous réserve du paiement de 100€ de frais. Ma signature ci-dessous implique l'acceptation :
- Des conditions générales et particulières des conditions de vente, dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplaçant trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : Plus de 90 jours avant le départ 100€, de 90 0 30 jours 50% du prix du séjour, moins de 30 jours 100% du prix.
- Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur.
-L'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre club de la FFACCC.
-Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association».

Association d'utilisateurs de camping-car régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée en préfecture de DRAGUIGNAN Bénéficiaire de l'agrément tourisme de la FFACCC n°IMO75100284/ Assurance MACIF n° 15195976.

Le.....

À .....

Signature du Club : Nom Prénom du signataire

(Retourner un double au participant)

FFACCC

Siège Social : ESPACE DANTON, 3 rue Danton, 92240 Malakoff

Indépendant ou en Club, la FFACCC est à vos côtés

F. F. A. C. C. C.

Fédération Française des Associations et Clubs de Camping-Cars

La FFACCC et le CCCRA vous invitent à PARIS 2021

DÉCOUVERTE CULTURELLE & MAGIQUE

Du 28 AOÛT au 4 SEPTEMBRE 2021

Samedi 28 août 2021

A partir de 14 h 00 : accueil des participants au camping du Bois de Boulogne
2 allée du Bord de l'eau – 75016 PARIS

N : 48.868454 (48° 52' 6.435'') E : 2.234424 (2° 14' 3.925'')

Lors de votre arrivée, nous vous remettrons un roadbook , un plan de Paris, celui du métro, le guide « Paris en toute sécurité » ainsi que le numéro du bus que vous emprunterez pendant tout votre séjour ...

18 h 30 : Pot de bienvenue dans le restaurant du camping.

Dimanche 29 août
Matinée zen
Après-midi : visite guidée de Paris en bus pour une première approche de la plus belle ville du monde !

Lundi 30 août
Matin : Visites de la Sainte Chapelle et de la Conciergerie.
Nous restons toute la journée dans le quartier de l'île Saint Louis, quartier Latin, Sorbonne.
Après-midi : libre dans le quartier.

Mardi 31 août
Matin : Visite de la Tour Eiffel.
Après-midi : Visite des Invalides.

Mercredi 1 septembre
Matin : Visite guidée de l' Opéra Garnier.
Après-midi: Visite libre du Sacré-Cœur à Montmartre suivie d'un dîner-spectacle au Moulin Rouge (tenue correcte exigée : ni jean ni baskets).

Jeudi 2 septembre
Toute la journée, visite libre du Louvre (attention, toute sortie est définitive).
Après-midi : rendez-vous au Pont de l'Alma pour embarquer à 19 h 45 sur un bateau-mouche. (tenue correcte de rigueur: ni jean ni baskets).
Soirée Paris by night avec repas à bord.
Les grands monuments de la capitale défilent doucement, le spectacle est grandiose !

Vendredi 3 septembre
Une journée dans les pas du Roi Soleil à VERSAILLES : visite guidée du château et du domaine de Trianon, visite libre des jardins, du parc et de la galerie des carrosses.
Pour clôturer notre semaine parisienne, repas de fin de séjour au camping.

Samedi 4 septembre :
Matin : fin de la sortie.
Possibilité de rester en réservant votre place lors de votre arrivée.

Sortie limitée à : 80 Camping-cars ou 160 Personnes

Renseignements:
BONCHE Jean-Claude
28, rue Gustave Charpentier
42230 ROCHE LA MOLIERE
06 51 45 72 50
jcbonche.ccra@gmail.com

Renseignements et inscriptions :
MILLOT Christian
18, rue Commanderie
38460 VILLEMOIRIEU
06 80 10 29 41
christian.millot3@wanadoo.fr

Ce programme est susceptible d'être modifié par les organisateurs en cas de force majeure.

CONTRAT DE VENTE
VALANT BULLETIN D'INSCRIPTION
PARIS 2021
28 août au 04 septembre 2021

Nom : ..... Prénom : ..... N° d'Adhérent : | | | | | | |

Nom : ..... Prénom : ..... Club : .....

Nb.de personnes ..... Dont : ..... Adulte (s) et ... Enfant (s) (*moins de 12 ans*) Première sortie : Non ☐ Oui ☐

Adresse : .....Code Postal : ..... Ville : .....

Tél. fixe : | | | | | | | | | | Portable : | | | | | | | | | |

Pour retour du contrat et confirmer votre inscription nous indiquer votre e-mail :

e-mail : .....@..... *ou joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.*

Longueur C.C. : ..... Hauteur : ..... Poids : ..... Double essieux : Oui ☐ Remorque : Oui ☐ Longueur : .....

Avez-vous un animal domestique : Oui ☐ Non ☐

**** Les voyages ou sorties sont établis conformément aux réglementations liées à l'Immatriculation Voyages de la FFACCC et au nouveau code du Tourisme.*	Prix / Pers.	Nb	Montant
Forfait comprenant toutes les prestations définies au programme : hébergement, visites, repas, soirée, déplacements, etc ... Pour 1 CAMPING-CAR et 2 PERSONNES	**1500,00 €**		
Forfait comprenant toutes les prestations définies au programme : hébergement, visites, repas, soirée, déplacements, etc ... Pour 1 CAMPING-CAR et 1 PERSONNE	**877,00 €**		
Forfait PERSONNE SUPPLEMENTAIRE	**623,00 €**		
		TOTAL	

Nos amis les animaux sont les bienvenus dans la sortie, mais malheureusement ne sont pas admis dans les transports, restaurants, salles de réunions, visites, musée et tous lieux publics. Ils sont sous la responsabilité de leurs propriétaires.

Bulletin à retourner
IMPERATIVEMENT
Avant le : 31 mai 2021
Accompagné du règlement à l'ordre de FFACCC

Nb de CC mini : 60 ou 120 personnes
Nb de CC maxi : 80 ou 160 personnes
Clôture des inscriptions dès nb maxi atteint

Inscription et renseignements :
M. ou Mme. Christian MILLOT
18, rue Commanderie
38460 VILLEMOIRIEU
Portable : 06 80 10 29 41
e-mail : christian.millot3@wanadoo.fr

CONDITIONS DE RÈGLEMENTS :
Possibilité de régler en 3 fois les 5/02/2021, 5/05/2021 et 5/06/2021. Joindre les 3 chèques à votre bulletin d'inscription.

Ne sont pas inclus dans le prix : (*les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les pourboires, les assurances « annulation et rapatriement » etc.*)

Je prends l'assurance (Retard, Annulation, Interruption) :

Oui ☐ Non ☐

Si **OUI**, ☐ **Je fais, ce jour, mon affaire personnelle de sa souscription auprès de ma compagnie.**

☐ **Je souscris, au jour de la confirmation du séjour par l'organisateur et au plus tard dans les 5 jours suivant cette même date, (par internet) et règle directement la compagnie * en m'inscrivant sur leur site : (https://www.souscription.safebooking.com/ffaccc/)**

**** tarif 2021 : 2,4% du prix du voyage***

Intolérances alimentaires :
Monsieur : NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES : .....
Madame : NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES : .....
Autres personnes :
NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES : .....

Je soussigné M ou Mme [redacted] agissant pour moi-même et/ ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent FFACCC moyennant un préavis de 30 jours et sous réserve du paiement de 70 € de frais. Ma signature ci-dessous implique l'acceptation :
*- Des conditions générales et particulières des conditions de vente (soit dans la revue du club définissant le programme ou au verso de ce document ou à tout autre endroit à indiquer) dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplaçant de trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : **Plus de 30 jours avant le départ 160 €, de 30 à 21 jours 20% du prix du séjour, 20 à 8 jours 50% du prix, de 7 à 2 jours 75% du prix, moins de 2 jours 100% du prix.***
- Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur.
- L'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre club de la FFACCC.
-Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association ».
Association d'utilisateurs de camping-car régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée en préfecture de l'Isère.
Bénéficiaire de l'agrément tourisme de la FFACCC n°IMO75100284/ Assurance MACIF n° 15195976.

Le : ..... Le.....
À : ..... À.....
Signature de l'adhérent **Signature du Club :**
Nom du signataire

Conseil d'Administration et Assemblée Générale ouverts à tous les adhérents de la FFACCC suivi de :

FORUM DES VOYAGES 2021 DE LA FFACCC à AUTUN (71400)

OUVERT À TOUS LES CAMPING-CARISTES, ADHÉRENTS OU NON A LA FFACCC

DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES

RESERVEZ VOTRE AGENDA DU 5 AU 12 NOVEMBRE 2021

Le conseil d'administration et l'assemblée générale de Saint Amand Montrond en novembre 2019 ayant rencontré une forte participation des adhérents, la F.F.A.C.C.C. a décidé de renouveler cette organisation qui précède le forum des voyages **en l'ouvrant à nouveau à tous les adhérents de la FFACCC,** dans la mesure des places disponibles, afin que toutes et tous soient informés des actions menées par la fédération. En raison de la pandémie covid-19, nous n'avons malheureusement pas été en mesure de maintenir cette manifestation.
Pour que les bénévoles du CCCRA n'aient pas travaillé en vain, nous nous retrouverons en terre Bourguignonne au mois de Novembre prochain pour profiter du programme qu'ils nous ont préparé.
La programmation de ces manifestations est la suivante :

Vendredi 5 et samedi 6 novembre 2021 : accueil des équipages.

Dimanche 7 novembre 2021 : Conseil d'Administration et Assemblée Générale de la FFACCC.

Lundi 8 novembre 2021 : Visites avec l'Office de Tourisme pour vous émerveiller des témoignages d'un riche passé d'une cité résolument tournée vers l'avenir.

Du mardi 9 au jeudi 11 novembre 2021 : Forum des voyages.

Vendredi 12 novembre 2021 : Prolongation au château de Sully où vous pourrez découvrir le patrimoine de la famille Mac-Mahon et déguster le fameux mâchon bourguignon.

L'équipe du C.C.C.R.A. vous attend pour ces journées « nouvelle formule » dont le programme détaillé fera l'objet d'une parution dans les journaux des clubs à partir de juin 2021 et dans VADROUILLE en septembre 2021.

Ne laissez pas la place aux regrets ….. et bloquez ces dates sur votre agenda.

Alors, venez encore plus nombreux !!
du 5 au 12 novembre 2021 à Autun (71400)

Christian MILLOT
Président du CCCRA

réveillon au maroc
du 29 décembre 2021 au 18 janvier 2022

Voyage réservé aux adhérents de la FFACCC

Voici l'un des plus beaux pays d'Afrique que vous allez découvrir…

Loin de tout ce que vous pouvez imaginer, vous allez y rencontrer des populations bien différentes, dans des paysages de cartes postales et vous comprendrez également ce que le mot hospitalité signifie. Ce périple s'effectue en toute tranquillité et sérénité.

Vous serez surpris agréablement par le dépaysement total qu'il engendre. Nous pensons que c'est ce que vous attendez d'un tel voyage, n'est-ce pas ?

Vous serez accompagnés dans toute la durée par un couple qui connait bien ce magnifique pays, avec en point d'orgue le réveillon au bord de l'Atlantique avec langoustes et musique !!!

Ce périple de 21 jours va nous amener, à partir de la pointe sud de l'Espagne, à TARIFA, à emprunter le ferry pour rejoindre en 40 minutes Tanger, où va débuter notre rencontre avec le Royaume du MAROC.

Nous suivrons alors l'Océan Atlantique, direction le Sud, en passant par CASABLANCA et ce jusqu'à OUALIDIA, où nous ferons le réveillon du 31/12 et nous y serons encore le 1° Janvier.

Nous continuerons notre descente en passant par SAFI et arriverons à ESSAOUIRA, où vous pourrez admirer librement la ville portuaire qui en vaut vraiment la peine …

Ensuite nous emprunterons le col de Tizni, dans l'Atlas, direction MARRAKECH, que nous visiterons avec guide et après un festin, vous aurez droit à un spectacle de FANTASIA !!!

Puis, direction OUARZAZATE, avec visite d'un vieux khsar et vous pourrez aller voir les studios cinéma où ont été tournés de nombreux films connus (Astérix…)

Ensuite nous prendrons direction TINERHIR, pour aller voir les gorges de TODRA et être hébergé chez l'habitant.

Et à partir de là nous irons à la rencontre du désert, au pied de la plus grande dune du Maroc : MERZOUGA : Une visite en 4X4 avec guide et librement chameau ou quad, si vous le souhaitez.

C'est alors la remontée vers le Nord qui commence, jusqu'à la source bleue et la forêt des singes avec les cédres plus que centenaires et nous arriverons alors à FES, ancienne capitale du Royaume et la visiterons avec guide et spectacle en soirée.

Nous irons admirer ensuite les grandioses ruines romaines de VOLUBILIS et rejoindrons de nouveau les rives de l'Océan pour aller visiter, avec guide, RABAT, la capitale du pays et terminer dans la lagune de MOULAY BOUSSALAM.

Le lendemain, c'est le retour à TANGER pour prendre le ferry vers l'Espagne …

Avec toutes les salutations et amitiés camping-caristes de l'ensemble

De l'équipe du club camping-car du Pays de FAYENCE.

Informations complémentaires

Ce périple de 21 Jours sur environ 2200 km à travers le Maroc, inclut pour :

800 € par personne, si 2 occupants par camping-car,

980 € si 1 seul occupant par camping-car,

-Les passages Aller et retour en ferry (Retour date libre possible, au choix des participants)

-12 repas dont 2 chez l'habitant et dont le réveillon,

-17 nuits en camping avec tous les services,

-4 nuits en bivouac avec services restreints,

- 3 visites en journée complète avec bus privé et guide.

Nombre de participants limités à 15 camping-cars.

RENDEZ VOUS le Mercredi 29 DECEMBRE 2021 à TARIFA (Espagne)

Fin du voyage le DIMANCHE 18 JANVIER 2022 à TANGER (Maroc)

Sont nécessaires :

Votre passeport en cours de validité

Le permis de conduire du chauffeur

La carte grise à votre nom ou si ce n'est pas le cas, en plus, une autorisation du propriétaire pour le mettre à votre disposition

La carte verte d'assurance valide avec si possible l'assistance

Aucun vaccin n'est requis

Si vous êtes accompagné d'un animal, son passeport avec vaccination contre la rage à jour de validité et ce pour pouvoir le réintroduire en Espagne au retour, sinon risque de quarantaine à la douane.

En décembre au Maroc, il fait bien chaud seulement au soleil. ATTENTION, il faut prévoir pour vous, suffisamment d'habits chauds et de protection contre la pluie. De bons pneus pour le camping-car et si vous avez des chaînes, bien sûr vous les emportez avec vous.

Pour le gaz deux bouteilles de propane neuves suffisent.

GRAND TOUR DU MAROC ET REVEILLON

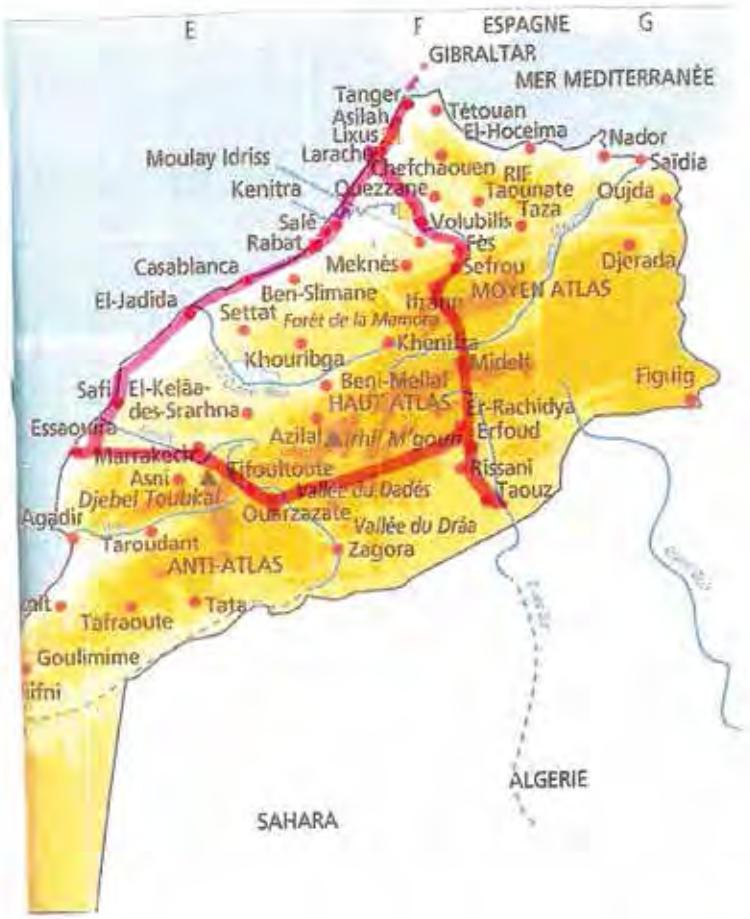

RENDEZ-VOUS le 29/12/2021 à TARIFA (Esp)

Fin le 18/01/2022 à TANGER (Maroc)

Club camping-car Var Pays de Fayence

CONTRAT de VENTE

REVEILLON 2021 AU MAROC

Nom : ..... Prénom : ..... N° d'Adhérent : | | | | | | |

Nom : ..... Prénom : ..... Club : .....

Nb.de personnes :..... Dont : ..... Adulte(s) et ... Enfant(s)..... (*moins de 12 ans*) première sortie : Non ☐ Oui ☐

Adresse : ..... Code Postal : ..... Ville : .....

Tél. fixe : | | | | | | | | | | Portable : | | | | | | | | | |

Pour retour du contrat et confirmer votre inscription nous indiquer votre e-mail :

e-mail : .....@..... *ou joindre une enveloppe timbrée à votre adresse*

Longueur C.C. : ..... Hauteur : .....Poids :..... Double essieux : Oui ☐ Remorque : Oui ☐ Longueur : .....

Arrivez les vides et les pleins faits. Respectez l'heure d'ouverture de la sortie.

*** Les voyages ou sorties sont établis conformément aux réglementations liées à l'Immatriculation Voyages de la FFACCC et au nouveau code du Tourisme.	Prix / Pers.	Nb	Montant
FORFAIT VOYAGE 19 JOURS REVEILLON AU MAROC comprenant : Transfert par ferry aller/retour tarifa/tanger Nuitées en camping du programme, repas indiqués dans programme, excursions avec guide et bus prévu au programme	800 €		
Règlement à la réservation 50%			
Solde au plus tard le 30 septembre 2021			
		TOTAL	

Bulletin à retourner
IMPERATIVEMENT
Avant le : 30 juin 2021
Accompagné du règlement à l'ordre du Club :
camping-car pays de fayence
Nb de CC mini : 6
Nb de CC maxi : 15
Inscription et renseignement :
M. ou Mme. Christian DUNAND
Adresse : 420 chemin du stade
CP : 83440 Ville : MONTAUROUX
Tel. fixe : 04 94 76 05 04
Portable : 06 09 07 19 04
e-mail :christian.dunand@wanadoo.fr

Nos amis les animaux sont les bienvenus dans la sortie, mais malheureusement ne sont pas admis dans les transports, restaurants, salles de réunions, visites, musée et tous lieux publics. ils sont sous la responsabilité de leurs propriétaires.

Ne sont pas inclus dans le prix : (*les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les pourboires, les assurances « annulation et rapatriement » etc.*)

Je prends l'assurance (Retard, Annulation, Interruption) : Oui ☐ Non ☐

Si **OUI**, ☐ **Je fais, ce jour, mon affaire personnelle de sa souscription auprès de ma compagnie.**

☐ **Je souscris, Au jour de la confirmation du séjour par l'organisateur au plus tard dans les 5 jours suivant cette même date, (par internet) et règle directement la compagnie * en m'inscrivant sur leur site à l'adresse ci-dessous :**

(https://www.souscription.safebooking.com/ffaccc/)

Intolérances alimentaires :

Monsieur : NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES : .....

Madame : NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES : .....

Autres personnes : NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES : .....

*** tarif 2018 : 2,4% du prix du voyage**

Le.....

À .....

Signature de l'adhérent

Je soussigné M ou Mme ..... agis pour moi-même et/ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent FFACCC moyennant un préavis de 10 jours et sous réserve du paiement de 50 € de frais. Ma signature ci-dessous implique l'acceptation :
- Des conditions générales et particulières des conditions de vente, dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplaçant trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : Plus de 90 jours avant le départ 50€. de 90 à 30 jours 50% du prix du séjour, de 30 à 8 jours 75% du prix, moins de 7 jours 100% du prix .
- Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur.
-L'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre club de la FFACCC.
-Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association».

Association d'utilisateurs de camping-car régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée en préfecture de Draguignan Bénéficiaire de l'agrément tourisme de la FFACCC n°IMO75100284/ Assurance MACIF n° 15195976.

Le.....

À .....

Signature du Club : Nom Prénom du signataire

(Retourner un double au participant)

FFACCC

Siège Social : ESPACE DANTON, 3 rue Danton, 92240 Malakoff

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA F.F.A.C.C.C.

A.G. DEMATERIALISEE Décembre 2020

Suite à l'annulation de l'Assemblée Générale Ordinaire de la FFACCC programmée le 7 novembre 2020 à AUTUN (71400) en raison de la pandémie Covid-19, Marie-Madeleine COUTURIER a demandé aux représentants des clubs l'autorisation de procéder à un vote par correspondance dans le respect des différents décrets, ordonnances et lois pris pour faire face à la situation sanitaire.

Dans la continuité de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020, l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars porte sur l'adaptation des règles de réunions et de délibérations des assemblées, l'ordonnance n° 2020-318 porte entre-autres sur l'adaptation de l'approbation des comptes et autres documents que nous sommes tenus de publier. Ce dispositif exceptionnel issu de l'ordonnance n°2020-321 est complété par le décret n° 2020-418 du 10 avril qui porte adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées.

A l'exception d'un club qui n'a pas répondu, l'intégralité des membres du conseil d'administration a accepté ce mode de vote. Ainsi, par courriel en date du 27/11/2020, Alain CLAVIER a transmis à l'ensemble des représentants des clubs le rapport moral du Président, le bilan financier, le rapport de la vérificatrice aux comptes, les candidatures et renouvellement des membres au Comité Exécutif, le renouvellement du mandat de la vérificatrice aux comptes, la proposition d'adhésion à la FFACCC d'un nouveau club à compter du 3/01/2021 ainsi qu'un bulletin de vote par correspondance à retourner avant le 15/12/2020, date à laquelle l'AG à huis-clos se tiendra.

1) RAPPORT MORAL DU PRESIDENT :

« L'année 2019 a été excellente : un nombre stable d'adhérents, un CA et une AG à Saint-Amand-Montrond (18) ouverts à tous et qui ont rencontré un franc succès. Cela prouve l'attachement de nos membres à leur Fédération. Un Forum des voyages a suivi ces réunions et la participation n'y a jamais été aussi élevée. Cette manifestation a été organisée par le CC 18C, sous la baguette magistrale de Fernand et Danielle ROZIAU épaulés par une équipe dynamique.

Nous pouvions espérer une année 2020 dans la continuité. Eh bien NON !!!...

Dès le mois de mars, ce sont des adhérents bloqués à l'étranger par le confinement, qui nous appelaient au secours.

La FFACCC a engagé de nombreuses démarches auprès des divers Ministères pour obtenir des avancées dans le processus du rapatriement.

Des actions ont été menées sur place auprès des Consulats. Je voudrais remercier tout particulièrement Marie Madeleine COUTURIER et Annick MARCETTEAU, pour leur implication au Maroc, ainsi qu'à Christian MILLOT qui est intervenu sur la Grèce et l'Italie.

Face au confinement, de nombreuses sorties, ainsi que des voyages, et réunions ont dû être annulés.

Merci à tous nos bénévoles qui ont consacré leur temps, parfois leur argent, à la préparation de ces manifestations et qui ont vu tout leur travail anéanti à cause de la pandémie.

Néanmoins, une équipe travaille toujours, sans relâche. Joël DUPUY adhérent de l'UCCF et Bernard DEPIERRE du CCCRA, ont conçu et réalisé notre nouveau site : www.ffaccc.info , beaucoup plus moderne, plus attractif, plus lisible, où de nombreuses informations sont mises en ligne. Je vous invite à le consulter régulièrement et à le faire connaitre.

Une équipe de communication a vu le jour : Christian MILLOT en a pris la responsabilité.

Patrick LABLANCHE s'est chargé du partenariat : une mise en place de nouveaux partenaires que vous trouverez, rubrique partenaire, sur le site www.ffaccc.info

L'année 2020 avance et une très mauvaise nouvelle nous attend en Juin : notre Trésorière et Amie, Jocelyne nous quitte pour son ultime voyage. Tous les membres de notre Fédération, le comité exécutif, le conseil d'administration et moi-même, te disent MERCI POUR TOUT CE QUE TU AS FAIT POUR LA FFACCC.

Patrick LABLANCHE s'est proposé pour remplacer, au pied levé, Jocelyne et a été coopté au poste de trésorier. Merci Patrick pour ton implication à ce poste clef.

Enfin, en cette fin d'année une bonne nouvelle : un nouveau club, comptant environ 300 adhérents, nous rejoint à compter du premier janvier 2021.

Je voudrais terminer par un message important : nous venons de vivre une année très difficile. 2021 s'annonce sensiblement meilleure et il faut que nous nous serions les coudes... ce n'est pas le moment de quitter le navire.

Je vous rappelle qu'en l'absence d'adhérents les clubs, ainsi que la FFACCC disparaîtraient, avec un corollaire : plus d'immatriculation voyages et sa conséquence inéluctable : plus de sorties organisées.

Reprenons confiance et préparons l'avenir.

A bientôt, et prenez soin de vous et vos familles.

2) **SITUATION FINANCIERE :**

La situation financière de la FFACCC est saine et le résultat dégagé sur l'exercice 2019/2020 est positif.

3) **RAPPORT FINANCIER par la vérificatrice aux comptes :**

Transmission du rapport établi par la vérificatrice aux comptes qui propose de donner quitus à la trésorière.

4) **RENOUVELLEMENT DE LA VERIFICATRICE AUX COMPTES :**

Une seule candidature est présentée par Jeanine AUDERSET

5) **RENOUVELLEMENT ET CANDIDATURES AU CONSEIL EXECUTIF :**

Fin de mandat :

Claude GUET qui ne renouvelle pas.

Candidatures :

Patrick LABLANCHE qui a été coopté pour prendre en charge la trésorerie.
Annick MARCETTEAU pour s'occuper des relations avec les ministères.
Christian MILLOT pour prendre en charge la communication.

Renouvellement :

Luigi BIANCHI en fin de mandat.

6) **APPROBATION D'UN NOUVEAU CLUB :**

Club Camping-Car Sud (président René JEGOUT)

7) Résultat des votes par correspondance pour l'AG 2020

Nombre d'inscrits : 47

Nombre de votes exprimés : 47

• Rapport moral du Président :	Pour = 47	Contre = 0	Abstentions = 0
• Rapport financier du Trésorier	Pour = 47	Contre = 0	Abstentions = 0
• Renouvellement de Luigi BIANCHI	Pour = 41	Contre = 0	Abstentions = 6
• Candidature de Patrick LABLANCHE	Pour = 45	Contre = 0	Abstentions = 2
• Candidature d'Annick MARCETTEAU	Pour = 47	Contre = 0	Abstentions = 0
• Candidature de Christian MILLOT	Pour = 46	Contre = 0	Abstentions = 1
• Renouvellement vérificatrice aux comptes	Pour = 46	Contre = 0	Abstentions = 1
• Acceptation du nouveau club, CCC Sud	Pour = 47	Contre = 0	Abstentions = 0

L'ensemble des rapports sont donc approuvés et les candidats sont tous élus.
L'ordre du jour étant épuisé le Président remercie l'ensemble des participants et déclare la clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire par correspondance.

Le secrétaire de séance
Christian MILLOT

Le président
Alain CLAVIER

Compte-rendu du COMITE EXECUTIF DE LA F.F.A.C.C.C.

Dématérialisé du 16/12/2020

Alain CLAVIER rappelle que l'ensemble des représentants des clubs ont été consultés le 27/11/2020 de façon dématérialisée en raison de l'annulation de l'Assemblée Générale Ordinaire programmée le 7 novembre 2020 à AUTUN (71400) pour cause de pandémie Covid-19. Il fait part du résultat des votes par correspondance :

1) RESULTAT DES VOTES PAR INTERNET du 27 Novembre 2020 :

27 clubs (36 votants) + 8 membres du Comité Exécutif + 3 membres des Commissions = 47 votants.

• Rapport moral	Pour = 47	Contre = 0	Abstention = 0
• Bilan financier	Pour = 47	Contre = 0	Abstention = 0
• Renouvellement Luigi BIANCHI	Pour = 41	Contre = 0	Abstention = 6
• Candidature Patrick LABLANCHE	Pour = 45	Contre = 0	Abstention = 2
• Candidature Annick MARCETEAU	Pour = 47	Contre = 0	Abstention = 0
• Candidature Christian MILLOT	Pour = 46	Contre = 0	Abstention = 1
• Renouvellement Janine AUDERSET	Pour = 46	Contre = 0	Abstention = 1
• Candidature CCC Sud	Pour = 47	Contre = 0	Abstention = 0

2) ATTRIBUTION DES POSTES AU SEIN DU COMITE EXECUTIF :

Par courriel en date du 16 Décembre 2020, Alain CLAVIER a proposé au vote par correspondance une de répartition des postes selon le détail ci-dessous :

- **Président** (responsable de la base en ligne)
  Alain CLAVIER Pour = 8 Contre = Abstention = 1
- **Vice-Présidente, secrétaire générale** (juriste, conseils pour la création des clubs et d'aires d'accueil)
  Marie-Madeleine COUTURIER Pour = 9 Contre = Abstention =
- **Vice-Président** responsable de la communication, relation avec la presse et l'audiovisuel
  Christian MILLOT Pour = 8 Contre = Abstention = 1
- **Trésorier** responsable du partenariat
  Patrick LABLANCHE Pour = 8 Contre = Abstention = 1
- **Responsable administratif, trésorier adjoint** réglementation
  Luigi BIANCHI Pour = 9 Contre = Abstention = 1
- **Adjointe administrative** responsable des relations FFACCC/Ministères et FFACCC/FICM
  Annick MARCETTEAU Pour = 8 Contre = Abstention =
- **Responsable des voyages**
  Danièle ROZIAU Pour = 9 Contre = Abstention =
- **Responsable du site internet** gestion de la base en ligne
  Bernard DEPIERRE Pour = 8 Contre = Abstention = 1
- **Partenariat**
  Daniel COLLOMBET Pour = 8 Contre = Abstention = 1

L'ensemble des postes ayant été pourvus, Alain CLAVIER remercie les membres du Comité Exécutif pour leur participation à cette élection et leur souhaite de passer de très bonnes fêtes de fin d'année. Rendez vous en 2021.

La secrétaire générale
Marie-Madeleine COUTURIER

Le président
Alain CLAVIER

COMPTE RENDU CIRCUIT DECOUVERTE MAROC
DU 17 JANVIER AU 1ER MARS 2020

Et si nous commencions notre première semaine du voyage au Maroc !

Nous sommes le 26 janvier 2020, les 16 camping-cars traversent l'Espagne jusqu'au rendez-vous fixé à l'aire d'ALGECIRAS.

Lundi 27 janvier : Départ embarquement ferry, contrôle de passeport, le soleil nous accompagne, la mer est calme et les équipages aussi.

Nous naviguons pendant 1h30 pour débarquer à TANGERMED.

Allez ! tous avec nos talkies-walkies, départ pour ASSILAH, sur un parking gardé face à la mer, sans perdre de temps nous partons à la poste pour l'achat de puce téléphonique marocaine,

Mardi 28 janvier : Journée libre, visite de la ville d'ASSILAH à notre rythme, des souks, achat de babouches, d'épices, thé, etc...18h, réunion dirigée par Monique et Guy, toutes les explications nous sont données.

Mercredi 29 janvier : Départ à 10h, direction KENITRA, installation au camping La Chenaie sous un superbe soleil. Nous partons à pied visiter la ville de KENITRA où les gens nous disent bonjour, les jeunes vont à l'école pour apprendre le français.

Jeudi 30 janvier : Nous changeons de tête d'équipages, afin que tous soient équitables, départ à 10h, destination MOHAMMEDIA au camping Océan Bleu pour 2 nuits. L'après-midi libre, promenade sur le sable au bord de la mer, pétanque, un tour sur la place, demi-tour 18h pour la réunion avec bonne humeur !

Vendredi 31 janvier : Départ avec le bus à 9 h pour CASABLANCA accompagnés d'un guide marocain extraordinaire, traversée de la ville jusque devant la MOSQUÉE d'HASSAN II, où nous attendait un autre guide.

L'après-midi, visite du quartier HABOUS.

Ensuite, le guide nous conduit vers le PARLEMENT POLITIQUE et la célèbre place, de Mohamed V

Samedi 1er février : Départ 9h au camping de la Lagune de OUALIDIA pour 2 nuits, après-midi libre, beaucoup sont pris, non pas par le temps, mais par le rhume, on tousse ici, on tousse là-bas, et le temps passe !

Fin de notre première semaine, éditée par Nanou et Mimy, nous laissons la place à nos amies Nicole et Françoise qui vont se réjouir de continuer le voyage.

Dimanche 2 Février :

Oualidia, réveil tardif sous un grand soleil. Pendant que les uns partent en vélo, d'autres vont en ville ou en balade le long de l'océan.

Nous ne résistons pas au plaisir de marcher dans le sable fin et très doux, une trentaine d'enfants prennent un cours de Karaté sur la plage avec leur moniteur.

10 h : le petit groupe de courageux suit Guy pour la balade à vélo. Après quelques Km sur une route « gruyère » marocaine, nous amorçons une forte pente et prenons un chemin de terre qui se révèle vite boueux et inondé. Demi-tour

Nous nous retrouvons ensuite autour d'un délicieux couscous au poulet préparé par l'épouse de notre gardien : un plat très très copieux pour 2 que nous pourrons déguster encore demain et après-demain.

Lundi 3 Février

Départ de Oualidia à 9 heures.

Nous longeons une très belle côte avec des champs cultivés tout le long, jusqu'au bord de l'eau.

Installés au camping « le relais » lessives, vides et pleins faits, nous partons pour La Fantasia en minibus. Nous sommes accueillis chez Ali dans un décor des « mille et une nuit » par des musiciens chanteurs et danseurs.

Mardi 4 Février :

Aujourd'hui, cascade d'Ouzoud, 160 Km en minibus.

La promenade commence par la descente d'escaliers bordés de petits bazars. Des singes magots avides de nourriture se montrent très entreprenants.

Au bord du gouffre où se jette la cascade de 100 m de haut, de petites barques décorées peuvent emmener les nombreux touristes au plus près des chutes ou leur permettre de traverser pour accéder au chemin qui fait le tour du site.

L'ambiance est festive, nous nous retrouvons avec la jeunesse marocaine dans un bar animé par des musiciens.

Encore une très belle journée de découverte.

Mercredi 5 Février : Marrakech :

Journée chargée en découvertes d'une des plus belles villes impériales.

Le matin, visite du jardin Majorelle (restauré par Yves St Laurent et Pierre Bergé) promenade parmi les cactus, plantes grasses et fontaines, le tout dans un décor bleu, visite de la galerie, musée et du mémorial d'YSL pour certains qui en reviennent éblouis.

L'après-midi, nous partons tous en taxis, place Jemaa El fna, cœur de la vieille médina.

Chacun est libre de déambuler comme il veut dans les souks, de s'imprégner de l'ambiance particulière de la place au milieu des artistes de rue, des vendeurs ambulants en tout genre.

Pour certains c'est le restaurant, d'autres les gargotes sur la place.

21h30, rendez-vous au point de départ, les taxis ponctuels nous ramènent au camping.

Jeudi 6 Février

Route vers Ounagha (ounara) 180 km, le paysage nous donne un avant-goût du désert, avant de découvrir les arganiers et les nombreuses coopératives féminines.

Nous arrivons dans le très beau camping des oliviers. Chacun est libre d'occuper son après-midi : marché, visite de la coopérative d'argan, et celle du vin.

Vendredi 7 Février

Arrivés dans la matinée à Essaouira, site classé à l'UNESCO, nous commençons la visite par le port où les pêcheurs débarquent leurs prises, les gros bateaux côtoient les traditionnelles barques bleues au-dessus desquelles volent les goélands.

Nous rentrons dans la médina par la grande porte au fronton triangulaire. Nous montons sur les remparts, où l'on remarque les canons aux blasons espagnols et portugais, et allons jusqu'à la tour nord qui surplombe l'océan.

L'animation du souk étant de plus en plus importante, le groupe se disperse attiré par les échoppes de cuir, de vêtements, de plantes médicinales berbères pour maigrir, pour grossir, pour faire pousser les cheveux, pour donner de l'énergie à certains messieurs.....

Samedi 8 Février

Réveil très matinal, la route est longue pour rallier Aglou plage, tout près de Tiznit.

On traverse toujours des villages très animés, on roule au pas pour éviter les piétons imprudents, les ânes, les mobylettes, les voiture sans âge... c'est ça le Maroc !

Nous faisons un arrêt à Tamri (pays d'excellentes bananes) pour quelques courses. Installés dans nos CC pour un rapide déjeuner.

Arrivés sur Agadir, ville tentaculaire, les contrôles se renforcent. Les ronds-points pavoisés de drapeaux aux couleurs du Maroc nous rappellent la visite du roi Mohammed VI à Agadir.

Nous nous installons dans un camping très bien situé au bord de l'Océan, pour une bonne nuit de repos.

Fin de l'épisode 2

3ème semaine Michèle et Gisèle prennent le relais

Dimanche 9 Février

De cette journée de repos, quelques aventuriers conserveront un souvenir « inaltérable » ... sur leurs camping-cars ou sur un caillou.

Une oasis, une rose des vents, une caravane berbère, peinte par un peintre « local » avec une incroyable dextérité resteront fixées sur la tôle des camping-cars.

Une belle journée dans une superbe Médina, où l'approche de la St Valentin a libéré les portefeuilles de certains ! (Pas tous...)

Lundi 10 Février :

Départ à 9 heures pour Amtoudi : route droite, mais étroite et parfois assez défoncée.

Au bout de 3 h ½ de route on rejoint les deux premiers groupes au camping, très rustique et en travaux, on est « collés serrés » parmi d'autres C.C.

L'après-midi randonnée vers « l'Agadir » grenier perché en haut d'une colline rocheuse. Magnifique panorama apprécié par tous les marcheurs (la montée a été rude pour certains)

Mardi 11 Février :

Le matin nous allons voir l'école du village pour apporter quelques affaires pour les élèves : cahiers, stylos et livres pour les plus petits. Nous sommes bien accueillis par le Directeur qui nous remercie et nous propose (aux deux maîtresses du groupe : Françoise et Michèle) de revenir à 13 heures pour rencontrer les élèves.

Cette rencontre restera dans notre mémoire pour de longues années.

Nous sommes reçues par l'instituteur de la classe des grands CM1 CM2 et une année supplémentaire avant le collège. Pour nous remercier de notre visite, ils se lèvent et accompagnés de l'enseignant nous chantent en Français « on écrit sur les murs ».

Une grande émotion pour nous, une visite riche, et une rencontre étonnante dans ce petit village de 200 habitants.

L'après-midi peut être qualifiée de sportive et bucolique justifiée par une longue promenade à la découverte d'une palmeraie et d'un Oued.

Une longue marche agréable terminée par l'ascension d'un piton rocheux jusqu'à la source.

Mercredi 12 Février

Dès 8h30 au chant du coq (pardon de la prière !) nous partons vers Tata, ville étape pour Foum Zguid.

Nos valeureux cavaliers d'acier s'élancent encore tout poussiéreux, par groupes soudés. Point d'abreuvoirs, il faut y aller sous les premiers rayons du soleil qui promettent une très chaude journée. Parfois une petite, très petite maison se dessine et s'estompe aussitôt en se confondant avec les nuances ocre du paysage.

Une question revient et revient encore : de quoi vivent-ils ? ou plutôt de quoi se contentent ils ?

Sommes-nous sur la route 66 de l'Ouest Américain ? non ! à l'approche d'Akka, apparaissent des champs recouverts de tunnels de cultures de petits pois au ras du sol. La surface de ces champs pourtant assez vaste paraît dérisoire comparée à l'immensité désertique qui se trouve de part et d'autre de la route.

Jeudi 19 Février :

Départ à 9 heures vers notre prochaine étape : Camping La Palmeraie à Foum Zguid .

Après une rapide installation, Christian et Annie nous offrent un royal apéro, pour célébrer l'arrivée matinale d'une petite Julie leur octroyant d'un coup de rentrer dans le cercle tant convoité d'arrière grands-parents. Félicitations.

Mustapha, le dirigeant du camping où nous sommes installés s'est joint à la partie de pétanque organisée par nos boulistes chevronnés.

La journée se termine par un repas local servi par les responsables du camping.

Vendredi 14 Février : St Valentin !

Du pain frais offert par Rachid, livré à domicile, nous régale dès le petit déjeuner .... Vite consommé, car déjà, à travers la palmeraie, les retardataires se pressent vers le village en quête de la pacotille salvatrice pour cette journée de saint Valentin.

Pourquoi sont –ils si nombreux ? auraient-ils oublié ? non... ils vont en rang chercher le tapis vert qui trônera devant la porte de leur camping-car, du moins le disent-ils... car ils devront justifier du petit bijou offert à leur dulcinée lors de l'agréable repas partagé à « l'auberge espagnole »

Dans l'après-midi une petite sieste, suivie de la si prisée partie de pétanque pour les uns, les autres, par petits groupes « refont le monde » à l'ombre des palmiers.

Le soir, un bol de soupe offert par Rachid finira cette journée très agréable.

Samedi 15 Février :

Le matin distribution de pains gratuits : vraiment un super camping où l'accueil a été très agréable, à conseiller à des CC

Départ 9 H pour Ait Benhaddou. Nous parcourons une route monotone mais moderne. La mécanisation nécessaire à cette infrastructure peut nous interloquer car elle n'a absolument pas impacté les villages. Les maisons basses, certainement centenaires faites de torchis, de terres brunes pourtant habitées, paraissent abandonnées.

L'après-midi, départ vers Ouarzazate (pour certains) pour découvrir les studios Atlas de cinéma. Dans des décors gigantesques, utilisés pour les tournages de quelques films (un taxi pour Tobrouk, taxi 5, Astérix...) on pouvait se photographier dans les endroits somptueux et se prendre pour des acteurs « amateurs ».

La visite terminée, plusieurs groupes sont partis à Carrefour pour garnir les frigos qui commençaient à crier famine.

Le soir, une partie de Pétanque traditionnelle, puis chacun dans son CC a pu commenter les découvertes de la journée.

Nous passons la plume à Josy et Anne

Dimanche 16 Février

Hello les amis !

Nous voilà à présent à la 4e semaine de notre périple au Maroc,

Le matin départ 10 h pour la kasbah, dédale de marches creusées dans la roche, ascension sportive ++ mais une fois arrivés en haut, vue exceptionnelle sur la vallée berbère très atypique.

Soirée resto, repas berbère pour tous concocté par le gérant du camping.

La soirée s'est déroulée merveilleusement bien, aux rythmes endiablés des djembés, tout le monde s'en est donné à cœur joie en particulier nos adorables danseuses orientales, Mimi et Nanou, sur un déhanché à tomber !! bravo les filles, vous nous avez régalés !

Lundi 17 Février

Destination Boulmanes dades . Traversons la ville de Ouarzazate (porte d'entrée du désert), traversée complètement aride et désertique.

Nous avons quand même la surprise de découvrir en court de route, la vallée des roses, qui nous offre un paysage contrasté entre maisons de couleurs ocre et rouge, et les champs verdoyants cultivés pour la nourriture des animaux.

Arrivée à Boulmane Dadés, après installation et repas, départ en groupe pour les gorges de Dadés en taxis, routes sinueuses et très étroites.

Au détour d'un virage, nous voilà devant des parois rocheuses sculptées naturellement en forme de pattes de « singes » vraiment typique des gorges (à voir !) nous continuons notre montée pour découvrir un point de vue exceptionnel de toute beauté.

Mardi 18 Février

Nous continuons allègrement notre route vers Erfoud « camping Karla » joli camping, sanitaires corrects, beaux emplacements entourés de palmiers, un vrai plaisir.

Nous avons pu voir au court du trajet des puits creusés dans le sable, rejoints par des galeries souterraines, travail impressionnant dû à la force des hommes avec des moyens très sommaires.

Mercredi 19 Février : étape Merzouga

A 10 h nous voilà en route vers la frontière algérienne, dernière halte avant notre remontée vers le nord, nous sommes obligés d'emprunter un tronçon non pavé (chantier oblige) pauvre CC !

On s'approche de plus en plus du désert. Nous espérons qu'aucun grain de sable ne viendra enrayer notre périple, inch' Allah !!!

Suite à notre installation au camping « la gazelle bleue » nous sommes invités par le gérant à boire le thé à la menthe accompagné de petits gâteaux orientaux délicieux, toute la saveur du Maroc !

Vers 16 h départ pour les fameuses dunes de Merzouga, à pied ou en dromadaires, les plus courageux entament l'ascension d'une dune de 350 m de haut à peu près.

A la moitié de la montée, beaucoup renoncent, car c'est vraiment un challenge, nos plus courageux arrivent en haut : Pierre, Alain, Françoise, Patrick, Daniel, Rolland et M. le président. Au fait a-t-il planté le fanion du club au sommet ? Cela en valait la peine ... M. le Président bravo pour votre pugnacité !

Les coups de cœurs des organisateurs sont à la hauteur de nos attentes.

Soirée zen, repos bien mérité pour tous.

Jeudi 20 Février

Après que quelques matinaux aient admiré le lever du soleil sur le désert, le groupe rejoint les 4X4 réservés la veille pour un mini raid dans le désert.

Nos chauffeurs labourent le sable avec dextérité et nous créent parfois de petites frayeurs !

Notre première halte nous amène sur un plateau de roches noires où vivent encore en quasi autarcie quelques familles de nomades (13 enfants et 3 couples) dont deux femmes attendent un heureux évènement pour les jours à venir.

Nous continuons notre échappée en découvrant une mine de plomb à ciel ouvert datant du mandat français et le village abandonné ou vivaient les ouvriers. Village rasé en 2016 par une tornade. Il y a eu des morts.

Dernière halte pour un superbe point de vue d'où l'on aperçoit l'Algérie et la Mauritanie, ensuite un groupe de danseurs en costumes traditionnels accompagnent un délicieux thé à la menthe.

Sur le retour les chauffeurs se lâchent et nous démontrent leurs talents en faisant quelques acrobaties sur le sable ... sensations assurées !

Un agréable repas local nous attend, fin de cette matinée aventurière et pleine de découvertes !

Vendredi 21 Février

Journée étape à El rachidia, profitons de cette journée de repos pour fêter en fin d'après-midi les anniversaires de 3 globetrotteurs camping-caristes.

Samedi 22 Février

Départ matinal pour atteindre ARZOU perdu au pied du moyen Atlas – ville à l'architecture européenne et aux toits verts – dernière nuitée avant la ville de FES. Il fait 3° et cela nous donne un avant-goût de ce qui nous attend au retour dans notre région.

Au fur et à mesure de notre avancée, la végétation s'épaissit et les palmiers laissent la place aux sapins. Nous sommes en haut du col de la station de ski à 1907 m, au-dessus d'un mur de nuages.

Belle surprise, une invitation à la dégustation du thé à la menthe par une connaissance de Guy et Maïté et Monique et Christian dans un hôtel luxueux. Toute l'équipe est présente, l'accueil y est des plus chaleureux, ce qui nous réchauffe !

Arrivée au camping Amazingh dans l'après-midi après avoir traversé une belle forêt de cèdres garnie de singes, nous avons été surpris par plusieurs nids de cigognes perchés sur les cheminées, en sentinelles !

Ici les arbres en fleurs - cerisiers et amandiers – nous rappellent le printemps de l'Occitanie ....

Dimanche 23/02/20

Départ 9h00 pour une petite étape de 64 km jusqu'au camping International de FES.

Jolie route, tranquilles, nous arrivons vers 10h45 : impeccable pour s'installer et prendre le repas ensemble sur les « places publiques ». Après-midi libre.

Lundi 24/02/20

Journée de découvertes variées et intéressantes, en bus, de FES, dont les premières constructions datent du IX^{ème} siècle : 1ère ville impériale, capitale intellectuelle et culturelle du Maroc, 1.400.000 habitants, jumelée avec Annecy, située entre les chaînes de montagne du Pré-Rif et du Moyen-Atlas.

Arrêt devant le palais royal et photos. Puis à l'un des 4 bastions qui protégeaient la ville, offrant une vue époustouflante sur l'immense médina : avec ses 2400 venelles et impasses réparties sur 280 ha, pour 280.000 habitants : la plus grande zone piétonnière au monde !

Nous y entrons et découvrons le savoir-faire des potiers, des artisans de la célèbre mosaïque bleue de Fès, les différentes techniques de tissage de magnifiques tapis, visitons un herboriste réputé, et la plus ancienne université, du XIV^{ème} siècle où étaient enseignés l'algèbre et l'astronomie.

L'après-midi visite des ateliers de tissage notamment de la soie végétale de l'agave, et du cuir : teinture et fabrication de sacs, poufs et vêtements.

Mardi 25/02/20

Départ 8h00 pour le camping Azilan à Chefchaouen, encore de beaux paysages sur une route assez « houleuse », ça balance terrible !

Vitesse moyenne 50 km/h. Arrivés vers 12h00. Après-midi libre : repos ou visite de la ville.

Mercredi 26/02/20

Journée libre. La plupart d'entre nous partent à pied ou en taxi pour visiter la médina avec ses innombrables ruelles bleues et blanches et petites boutiques typiques, et notamment la place Uta El Hammam et ses restaurants dont les terrasses dominent : vue à 360 ° sur la vielle ville.

Jeudi 27/02/20

Départ 9h00 pour le camping Boustane à Martil : notre dernière nuit sur le sol marocain ... encore un peu de balades sur la très belle plage ou achats de fruits et légumes au marché, toujours très coloré.

On fait tous le plein de gasoil (le dernier à 0.90 euros le litre ☺)

Vendredi 28 /02/20

Départ 8h00 pour Tanger, arrivée au port à 10h00 pour les formalités, essayer de partir tous sur CE bateau (le prochain est à 19h00). Les véhicules passent sous l'impressionnant scanner mobile qui peut inspecter 5 camping-cars d'un coup : belle prouesse technique ! Tout le monde embarque vers 14h00

Débarquement et retour au point de départ sur le parking à Algeciras à 18h00 : fin de la « mission » des organisateurs.

Conclusion

Quel beau périple ! Nos super-organisateurs ont extraordinairement rempli leur objectif : nous faire découvrir de nombreux aspects du Maroc : les contradictions de paysages entre la côte atlantique, les portes du désert et les cultures du centre-nord, évidemment nous avons appris beaucoup sur la culture du pays grâce aux guides lors des visites des villes, et en discutant par ci par là avec les habitants, très chaleureux et communicants.

Quel challenge de voyager à 16 équipages par monts et par vaux sur les routes parfois bien sinueuses, « goûter » les pistes, s'arrêter dans des campings plus ou moins « rustiques » mais toujours bien reçus.

Nous sommes tous ravis de ce voyage. Sûr qu'on a envie d'y retourner : on sait maintenant que voyager au Maroc est facile, on trouve de tout, la vie n'y est pas chère, et surtout on s'y sent en sécurité.

MERCI Monique et Guy et Christian et Maïté : leurs « adjoints » discrètement efficaces !

Le mot des organisateurs

16 camping-cars en vadrouille, en quête de nouveaux horizons, des équipages tour à tour globetrotters, musiciens, danseurs, tout cela a fait de cette découverte du Maroc un périple très riche en sensations, sur fond de bonne camaraderie.

« Monsieur et Madame GUY » ainsi que leurs adjoints sont heureux d'avoir pu partager leurs coups de cœur avec vous et vous félicitent pour cette ambiance tout au long de ce séjour.

AGAY AUTOMNE

Sortie Agay Automne 2020

Petit compte-rendu de notre première participation à une sortie organisée par le CCC Est à Agay.

Nous sommes arrivés le mardi 20 octobre au Royal Camping, petit camping familial situé en bord de mer, des emplacements spacieux et des gérants sympathiques.

Durant la semaine, nous avons participé à plusieurs activités proposées par les organisateurs.

- Visite guidée de Port Grimaud en bateau électrique et de son village en petit train.
- Visite de Sainte Maxime en petit train où nous avons rejoint Saint Tropez en bateau.
- Le Marché de Saint Raphaël est aussi une chose à ne pas râter.

Nos journées se sont enrichies avec une soirée musique animée par Claude Fava, adhérent du CCC RA, et bien connu dans sa région pour ses animations musicales uniquement avec des chansons Françaises.

Le pot d'accueil, les petites balades à pied, un barbecue géant et le concours de pétanque (où pratiquement tous les équipages ont répondu présent), ont complété notre semaine.

Nous avons fait de belles rencontres, dans la convivialité et dans la bonne humeur.

Nous remercions les organisateurs sur place, Patrick et Françoise, d'avoir été aux petits soins pour nous, (pain frais tous les matins), très présents et à l'écoute pour chacun d'entre nous.

Ce séjour restera dans nos pensées et sera à refaire l'année prochaine.

Nathalie & Guy Leroy

AGAY AUTOMNE

Joyeux Anniversaire !

Photos : Françoise et Patrick Lamarche

Photos : Françoise et Patrick Lamarche

Chers amis,

L'année 2020 s'achève sans gloire, car beaucoup de nos amis ont été mis à rude épreuve, voire pire. Nous avons tous dû prendre soin de nos proches ... à distance.

Les lieux de travail ont été laissés à l'abandon, les villes et la vie en rue posent de nouveaux problèmes, les emplois ont été supprimés. Malgré cela, nos clubs continuent à planifier des activités, mais leur but est bien sûr de les réaliser comme prévu.

L'Euro CC 2020 a dû être annulé. Nous avons tous été privés de notre remarquable privilège de fans de camping-cars : découvrir notre propre pays à volonté, voyager sans frontière à travers l'Europe ou plus loin tout en étant "chez soi".

Beaucoup d'entre nous ont commencé à revoir des photos de vacances et à voyager à travers des livres et des cartes. L'important, c'est d'être prêt pour la prochaine expérience ! Pour 2021 l'équipe de l'ABUM va finaliser la préparation de l'EURO 2022 à Saive, en Wallonie – Belgique, les prolongations de 6 jours seront organisées par les clubs AMI, BMHC, MCB et UML !.

En attendant, nous comptons sur nos membres pour assurer la sécurité et la convivialité de leurs clubs, car ils doivent survivre à cette période.

Malgré ces mauvaises conditions, je suis heureux de vous dire que 2020 signifie pour la FICM un bond en avant significatif.

Au niveau administratif, nous avons révisé nos statuts et le règlement intérieur, ils seront soumis à la prochaine AG et ouvriront la FICM à de nouveaux pays, clubs, ...

Nos plans de développement sont prêts pour la reprise des voyages.

Nous devons rappeler ici que l'Europe compte plus de 2 millions de camping-cars enregistrés et qu'une action forte a été engagée l'année dernière au niveau de l'UE pour que nos principales préoccupations soient entendues.

Nous devons être compris tels que nous sommes !

D'autre part, nous avons appris à nous adapter à l'agenda de l'UE, où les réglementations sont systématiquement revues à un moment donné afin d'en obtenir de meilleures. Il s'agit d'un processus complexe.

Comme vous vous en souvenez peut-être, nous sommes entrés en jeu pour nous attaquer à pas moins de 5 questions, comme le prévoit notre plan stratégique de novembre 2019 publié à St-Amand-Montrond.

Notre première occasion s'est présentée sous la forme d'une série de consultations visant la directive 2006/126/CE sur le permis de conduire. Ce processus spécifique a commencé en août 2019 et s'est poursuivi jusqu'à une confrontation finale par webinaire le 16 octobre 2020 avec des fonctionnaires de la CE et plus de 80 participants dont la plupart étaient des organismes gouvernementaux mais aussi 3 constructeurs automobiles, la FIA et la Fédération européenne

des caravanes. De grosses fédérations de transporteurs étaient là. La gestion des permis de conduire en Europe revêt certains aspects absolument complexes à traiter.

Les utilisateurs privés étaient simplement représentés par des fédérations de motocyclistes comme la FEMA, la FIM, la FICM.

Il est intéressant de mentionner qu'AUCUNE des associations automobiles nationales n'a participé !

Une nouvelle législation sera préparée et soumise au Collège des commissaires d'ici le 20 janvier 2021. Le Parlement européen devrait prendre en charge le dossier d'ici l'automne 2021 et une décision est attendue au début de l'année 2022.

Bien que la plupart de nos problèmes aient déjà été mentionnés à la Commission, il reste beaucoup de travail à faire pour aborder chacun d'entre eux plus en détail si des consultations plus ciblées devaient apparaître.

Les permis de conduire B et C ne sont que le début de notre combat, et même ces changements ne seront pas faciles à obtenir. Les prochaines étapes viendront bientôt et nécessiteront un suivi important.

Soyez assurés que nous ne manquerons aucune occasion d'être entendus en votre nom.

La FICM compte sur vous pour garantir notre action en maintenant les bonnes pratiques que vos clubs affichent partout où vous allez, afin d'éviter des situations comme ce qui se passe au Portugal où le stationnement de nuit est désormais strictement réglementé.

La communauté européenne des utilisateurs de camping-cars couvre un large éventail de profils, mais nous avons tous pour objectif de rester libres de partir et de profiter des paysages, des sites culturels et des belles villes. Nous sommes de sympathiques visiteurs dans les zones rurales où nous sommes à l'écoute des habitants et les aidons par des milliers de visites et d'achats. Nous sommes des Européens modernes issus d'une Europe sans frontières et c'est cette étiquette que nous voulons pouvoir promouvoir partout où nous nous présentons.

Les membres de la FICM doivent montrer l'exemple aux nombreux jeunes qui pourraient nous rejoindre à l'avenir.

Pour conclure sur cette vision plus optimiste, nous vous souhaitons une meilleure année 2021 avec, espérons-le, une certaine liberté pour voyager en bonne santé.

Didier Verriest — Secrétaire Général

Claude GUET — Président

Annexe : Résumé des actions **2019-2021 de la FICM au niveau de l'Union européenne**

Contributions de la FICM au niveau de l'UE pour 2019-2020

Nous nous sommes principalement concentrés sur l'exercice d'évaluation de la directive 2006/26/UE visant le permis de conduire.

Nous avons essayé de garantir une charge utile de 500 kg pour les titulaires de permis B utilisant des camping-cars homologués en 3.5T de PTAC en passant à 4.5T, une mesure qui concerne 85% des camping-caristes.

Gardez à l'esprit que la Commission elle-même souhaite passer à 4.250 kg, à condition que le surpoids soit limité aux équipements destinés à l'utilisation d'énergies alternatives. Nous demandons donc à peine 250kg supplémentaires pour transporter notre eau douce, nos vélos ou nos scooters pour visiter les villes, ce que nous pensons être un compromis acceptable.

Tout au long de la période actuelle, un certain nombre de consultations de la plus haute importance ont eu lieu auxquelles nous avons participé :

- Les services postaux, où le service universel est menacé (environ 20 contributions, dont seulement 3 associations, dont 2 associations caritatives de défense des aveugles). Nous avons toujours besoin de services postaux fiables et démocratiques pour nos manifestations et éviter des situations comme celle du Portugal et de la Roumanie.
- les nouvelles normes Euro 7 pour les voitures, camionnettes, camions et bus, pour notre flotte de 2 millions de Diesel (67 contributions)
- la protection des données privées
- Intelligence artificielle, afin de guérir notre électronique embarquée (premier test de voiture autonome en 2021 !), en collaboration avec le Bureau Européen des Unions de Consommateurs (BEUC) et le European Law Institute de Vienne.
  Plus de 1200 contributions ont été reçues pour le Livre blanc de l'UE !
  De nombreuses autres consultations auraient été utiles, mais nous devions faire des choix.

En raison de nos relations étroites avec les petites villes et la vie à la campagne*, nous avons accordé une grande attention au programme LEADER (qui fait partie de la PAC), dans le cadre duquel certains budgets pourraient être transférés à d'autres politiques, notamment la rénovation des petites villes et des villages. La vie rurale est exigeante et vaut la peine d'être défendue afin de la maintenir vivable et attrayante pour les jeunes.

Environ 1900 consultations sont actuellement visibles sur le site web INITIATIVES UE**, avec leurs enjeux, leur état d'avancement et leurs propositions pour améliorer les réglementations.

L'expérience Covid-19 met en évidence le fait qu'il n'est pas nécessaire d'être à Bruxelles pour faire partie de l'équipe. Ensemble, nous sommes plus forts. Restons en contact.

Chaque fois que vous voudrez faire une suggestion, veuillez-nous en informer à l'adresse suivante : **clooster.FICM@proximus.be**

*https://www.france-passion.com/camping-caristes/presentation
https://www.france-passion.com/france-passion/reseaux-homologues-etrangers

**https://ec.europa.eu/info/law/better-regulation/have-your-say/initiatives

Fédération Internationale des Clubs de Motorhomes

Objet : Relèvement du PTAC pour permis B de 3.5T à 4.5T – F.I.C.M. action en cours

La très ancienne demande visant à relever le PTAC des permis B de 3.500 kg à 4.250 ou 4.500 kg.

J'attire votre attention sur le fait que **ce dossier n'est pas encore entre les mains du Parlement européen**, et ne le sera pas avant l'automne 2021.

En effet, un groupe d'étude et de travail a été constitué à l'automne 2019 suite à une consultation de la Commission visant à évaluer les résultats de la Directive 2006/126/CE relative aux Permis de Conduire ainsi que des directives subséquentes (2009/113/CE, 2011/94/UE, 2012/36/UE, 2013/22/UE, 2013/47/UE, 2014/85/UE, 2015/653/UE, 2016/1106/UE, 2018/645/UE et 2018/933/UE).

De très nombreux dossiers ont été mis sur la table, car la question de l'harmonisation des permis de conduire en Europe reste une question extrêmement complexe, avec une série de tous nouveaux problèmes à traiter, tels que la transition énergétique, la voiture autonome, les nouveaux moyens de déplacement en ville, la formation continue...

La Fédération Internationale des Clubs de Motor-homes dont la FFACCC fait partie a présenté une demande visant à relever le PTAC maximal du permis « B » de 3.500 à 4.500 kg et à alléger les épreuves et contraintes du permis » C1 ».

Nous avons remis une prise de position avant la séance plénière d'octobre 2020, face une quarantaine d'agences gouvernementales et autres parties intéressées.

Ce dossier doit à présent être finalisé, remis aux Services de la Commission, transposé en termes juridiques en vue d'une nouvelle Directive qui serait, dans le meilleur des cas, transmise au Collège des Commissaires dans le courant du second trimestre 2021. Après examen, celui-ci transmettra son projet au Législateur qui statuera selon la procédure de codécision : vote du Parlement européen et décision du Conseil des Ministres.

Dès lors, dans la meilleure des hypothèses, nous pouvons attendre une nouvelle Directive pour le printemps 2022.

Depuis plus de trois ans nous demandons une charge utile de 500 Kg minimum, et une harmonisation des règles d'homologations, Pour une information juste et honnête des acheteurs de camping-car.

FICM - Chargé des Relations UE

https://www.ficm-aisbl.eu

INAUGURATION de L'Aire de Services de THOARD (04380) dans les ALPES DE HAUTE PROVENCE

Le Samedi 10 Octobre 2020 à 11h00 a été inaugurée l'Aire de Services pour Camping-Cars dans le joli petit village de THOARD perché sur sa colline. Monsieur Denis BAILLE, Maire a fait un discours d'inauguration en compagnie de Madame Maryvonne POMMIER, Adjointe, qui s'est occupée du projet avec Jean Claude COLLAVINI, ex adjoint aux travaux. En compagnie de Daniel RICHAUD, Président du Camping-Car Club de DIGNE LES BAINS 04 ils ont coupé le ruban en présence des membres du conseil municipal, des propriétaires du Camping Le Moulin et de quelques habitants du village qui étaient présents. Le Club était représenté par Rosalie & Jean Luc, Danièle & Bernard, Colette & Eloi, Hugues ainsi que Mireille.

Un petit apéritif sympathique, offert par la Mairie, a clôturé cette manifestation.

L'aire se situe Quartier La CHAUMASSE, à 200 mètres du centre du village. Elle a été réalisée par l'entreprise IMBERT de NORANTE (04) avec l'aide de subventions.

Si vous arrivez par la route de MALLEMOISSON prendre à droite après LES BOURRES, il faut traverser le village, si vous arrivez par SISTERON prendre à gauche au PLANAS, l'aire se trouve avant le village à côté du bâtiment des pompiers. Pour les gros camping-cars je conseille de passer par le Planas.

Au village vous trouverez, 1 Boucherie Charcuterie, 2 Bars restaurants, 1 Pizzeria, 1 Petite Supérette Presse et une boulangerie qui rouvrira ses portes très prochainement. Pour l'instant il y a un dépôt de pain.

Le village est accueillant et il y a pas mal d'artisanats à voir et à visiter. Pour les amateurs de vélo vous pourrez toujours y faire le Col de FONTBELLE très belle épreuve spéciale du Rallye Automobile MONTE CARLO. De belles randos à découvrir tout autour du bourg.

L'aire de services est GRATUITE. Il n'y a pas l'électricité. Pour l'instant il y a 2 emplacements pour stationner votre camping-car.

GPS : N 44° 9' 12"53 E 6° 8' 59"98

Pour tous renseignements, contacter La Mairie aux heures d'ouvertures : 04 92 34 63 74

Au N° 8 Le Planas, toujours à THOARD, vous trouverez le Camping Le MOULIN.
Tél. 04 92 34 65 75. Il est à 500 mètres du centre village. Il accueille aussi les Camping-Cars mais attention il a une fosse septique. Marie & Fabrice vous y accueillerons dans un cadre campagnard très agréable & chaleureux.

GPS : Latitude 44.158838 Longitude 6.147121

Daniel RICHAUD
Le président du Camping-Car Club de DIGNE LES BAINS 04
Tél : 06 76 57 95 00

Aire de Services de Thoard (04)

Bienvenue au Camping-Car Club Sud

Si l'année 2020 a été mal vécue par nombre d'entre nous en raison de la baisse importante du nombre de sorties proposées par nos clubs, le temps libre dégagé a permis de tisser des liens en vue d'un rapprochement entre le Camping-Car Club du Sud et notre fédération. A compter du 1er janvier 2021 nous comptons donc un groupe en plus dans nos effectifs.

Ce sera pour nous l'occasion de faire de nouvelles rencontres, de passer d'agréables moments conviviaux avec ses membres, et pour eux de découvrir une fédération 100 % camping-cariste gérée par des bénévoles au service de tous les équipages.

Nous leur souhaitons donc la bienvenue.

Le CCC Sud a été créé en 1977 par des Toulousains épris de grands espaces et d'aventures. Il était jusqu'alors affilié à la FFCC.

Les dirigeants successifs ont mis en avant les mêmes valeurs que celles défendues par la FFACCC : convivialité, respect des autres et de la nature. Ils sont attachés, tout comme nos clubs, à favoriser les contacts entre adhérents, à défendre leurs intérêts et à promouvoir nos valeurs (courtoisie, correction, tolérance).

Fort de 180 équipages, le CCC Sud est donc un club important dont les effectifs vont venir étoffer ceux de l'ensemble de la FFACCC et nous permettre de peser encore un peu plus lors des négociations avec les représentants ministériels.

Pour plus d'informations sur leur organisation, leurs activités : www.camping-car-club-sud.com

Mise à jour des obligations tenant à la signalisation des angles morts pour les véhicules de 3 T 500 et plus Applicables en agglomération

DISPOSITIONS APPLICABLES IMEDIATEMENT POUR TOUS VEHICULES CIRCULANT EN FRANCE

Le décret n° 2020-1396 du 17 novembre 2020 dont nous vous avions fait part dans notre dernière newsletter, a fait l'objet d'un arrêté d'application paru au JO du 5 janvier 2021. Vous pourrez en prendre connaissance sur le site officiel legifrance ci-dessous :

https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2021/1/5/TRER2034714A/jo/texte (clic)

Des explications complémentaires pourront être obtenues dans le communiqué de presse de la Délégation à la sécurité routière que vous pouvez atteindre par les 2 moyens ci-dessous :

Le communiqué de presse de la Délégation à la Sécurité Routière (ctrl/clic)

https://lebureaudecom.fr/securiteroutiere/cp_emailing70_janv2021.html (ctrl/clic)

En ce qui concerne l'achat des stickers officiels, vous aurez sans doute le choix de les acheter dans les magasins d'accessoires auto ou chez votre concessionnaire mais s'ils ne sont pas encore livrés, dès à présent vous avez la possibilité de les obtenir en les commandant sur internet, plusieurs entreprises les diffusent, notamment à l'adresse suivante où nous avons trouvé des tarifs plus bas que sur d'autres sites :

https://stick-attack.fr/stickers-pour-camions/5529-stickers-officiel-anglemort.html (clic)

Actuellement, aucune précision n'a été apportée sur lequel des 2 modèles de stickers nous devrons apposer sur nos C Cars (effigies de camion ou de bus) mais ce qui est certain c'est que nous ne pourrons nous y soustraire car les véhicules de la catégorie M1 de plus de 3 T 500 ne sont pas exemptés des obligations débutant au 1er janvier 2021. Sachant que les camping cars sont des véhicules de transport de personnes, comme les bus même si le nombre de passagers est bien différent, on peut penser que le choix devrait se porter sur l'effigie des bus, d'autant que sur la carte grise le terme VASP figure tant pour les bus que pour les camping-cars.

Ils devront être apposés sur la face arrière, à droite du plan médian longitudinal, et sur les 2 cotés dans le 1er mètre avant du véhicule (hors surface vitrées), tous à une hauteur située entre 0.90 m et 1.50 m du sol, de manière à ne pas gêner la visibilité des plaques et inscriptions réglementaires du véhicule, celle des divers feux et appareils de signalisation non plus que la vision du conducteur.

Durant une période intermédiaire d'un an, les véhicules déjà équipés d'une signalisation des angles morts pourront continuer à rouler avec celle-ci mais devront d'ici 2022 s'équiper de la signalisation officielle.

Enfin, des recours émanant non seulement des transporteurs français mais encore des transporteurs européens circulant sur notre sol se sont d'ores et déjà élevés pour protester contre cette nouvelle réglementation. Cependant la volonté de l'Union Européenne serait de rendre ce genre de dispositif obligatoire sur tous les modèles commercialisés à partir de mai 2022.

Tout contrevenant à cette nouvelle obligation se verra sanctionné par une contravention de 4ème classe (amende forfaitaire de 135 € pouvant être minorée ou majorée).

Un décret paru au journal officiel le 18 octobre 2020 rend obligatoires, à partir du 1er novembre 2021, les chaînes ou les pneus hiver sur tous les véhicules, notamment en zones montagneuses.
(source Le Monde du Camping-Car dont nous reproduisons ci-dessous un article)

Ces nouvelles obligations dans 48 départements (voir carte ci contre) seront mises en place pour améliorer la sécurité des usagers en cas de neige et de verglas et pour limiter le blocage des routes dans les régions montagneuses.

Avec cette nouvelle disposition, les camping-cars devront, soit détenir des dispositifs antidérapants amovibles (chaînes à neige métallique ou textiles) pour au moins deux roues motrices, soit être équipés de quatre pneus hiver.

Se pose maintenant la question du type de pneumatique à utiliser.

L'idéal pour un camping-car utilisé toute l'année, est un pneu quatre-saisons: le seul pneu homologué 3PMSF et CP est le **Continental Vancontact Camper**. Sa structure de gomme et ses lamelles permettent de préserver l'adhérence lorsque la température baisse (à moins de 7°C) et sur route mouillée ou enneigée.

Attention, un pneu homologué 3PMSF (pneus « hiver » et 4 saisons) ne dispense pas de monter des chaînes sur les zones à équipements obligatoires (**panneau B26**). Ces chaînes peuvent être soit métalliques soit en composite (plus légères, donc moindre impact sur la charge utile, et plus faciles à mettre). Avec des chaînes, la vitesse est limitée à **50 km/h** et il est recommandé de les retirer dès que les conditions le permettent, pour éviter une usure prématurée des chaînes mais aussi des pneus.

Le pneu **Michelin Agilis Camping** est certifié M+S mais pas 3PMSF: il reste correctement accrocheur sur un faible enneigement ou lorsque la température diminue, mais ne permet pas de circuler dans les pays où les pneus hiver (3PMSF) sont obligatoires.

Si vous utilisez votre camping-car à longueur d'année, nous vous conseillons de remplacer la monte d'origine par une monte quatre-saisons et, en hiver, d'emporter une paire de chaînes composite (Michelin Easy Grip).

L'ESCALE DES PINS (83)

Dans une jolie pinède, Madame Corinne JORLAND, vous attend sur sa propriété :

L'ESCALE DES PINS
689 Chemin de la forêt, LE BRUSC
83140 SIX FOURS LES PLAGES
Tél. 06 88 47 95 08.

Pour y parvenir, après la route, il y a un chemin empierré sur 200 mètres, très propre. Vous serez stationné sur un terrain de 1,5 ha au calme. Vous aurez la possibilité de rester sous les arbres ou au soleil. Le cadre est très sympathique. Le parc est entièrement clos.

Pour les Camping-Cars, sur place il y a un sanitaire avec douches, WC, vidange eaux noires et eaux grises, eau et électricité et lave-linge.

Possibilité de promenade dans la forêt ou de descendre au village du BRUSC, ½ heure à pied.

ATTENTION !!! il faut arriver IMPERATIVEMENT par l'avenue GUIGON.

Elle devient PARTENAIRE FFACCC et vous fera 4 € de REMISE ce qui fera 15 € au lieu de 19 € la nuit sur présentation de votre carte de membre FFACCC à jour de l'année en cours.

Daniel RICHAUD
Le Président - Tél : 06 76 57 95 00

Le C.C.C. DIGNE LES BAINS 04 à la Télévision.

Après avoir fait en 2019 la route NAPOLEON pour Jean Pierre PERNAUT, pour son émission GRANDS REPORTAGES sur TF1 avec l'équipe de Lynda HURE, cette année c'est sur FR3 avec Nathalie SIMON pour Chroniques Méditerranéennes, avec l'équipe de Emmanuel BESNARD, que Mireille LEROUX & Daniel RICHAUD ont tourné dans le département des HAUTES ALPES.

L'histoire c'est Nathalie SIMON qui découvre les bons produits du département 05 à vélo et qui malheureusement crève. Quelques voitures passent mais ne s'arrêtent pas et voilà un sauveur, un camping cariste qui en plus a un porte vélo. Nathalie est sauvée.

Tout en faisant la route pour aller chez un marchand de cycles pour la réparation, Daniel lui raconte l'histoire de la route NAPOLEON.

Le rendez-vous a eu lieu au charmant village de NEFFES avec la sympathique équipe de FR3 où nous connaissions le preneur de son, notre ami Fifi, qui était déjà avec l'équipe TF1.

Le Président, Daniel RICHAUD.

A toutes fins utiles !

A mes vieux amis, dont le cerveau est toujours jeune !

Un très beau texte de notre ami Bernard Pivot. Cela fait du bien de lire pareille chose ! !

Extrait de son livre paru en avril 2011: **Les mots de ma vie.**

Vieillir, c'est chiant. J'aurais pu dire: vieillir, c'est désolant, c'est insupportable, c'est douloureux, c'est horrible, c'est déprimant, c'est mortel. Mais j'ai préféré « chiant » parce que c'est un adjectif vigoureux qui ne fait pas triste. Vieillir, c'est chiant parce qu'on ne sait pas quand ça a commencé et l'on sait encore moins quand ça finira. Non, ce n'est pas vrai qu'on vieillit dès notre naissance.

On a été longtemps si frais, si jeune, si appétissant. On était bien dans sa peau. On se sentait conquérant, invulnérable. La vie devant soi. Même à cinquante ans, c'était encore très bien. Même à soixante. Si, si, je vous assure, j'étais encore plein de muscles, de projets, de désirs, de flamme.

Je le suis toujours, mais voilà, entre-temps j'ai vu dans le regard des jeunes, des hommes et des femmes dans la force de l'âge qu'ils ne me considéraient plus comme un des leurs, même apparenté, même à la marge.

J'ai lu dans leurs yeux qu'ils n'auraient plus jamais d'indulgence à mon égard. Qu'ils seraient polis, déférents, louangeurs, mais impitoyables. Sans m'en rendre compte, j'étais entré dans l'apartheid de l'âge. Le plus terrible est venu des dédicaces des écrivains, surtout des débutants. « Avec respect », « En hommage

respectueux », Avec mes sentiments très respectueux. Les salauds ! Ils croyaient probablement me faire plaisir en décapuchonnant leur stylo plein de respect? Les cons ! Et du « cher Monsieur Pivot » long et solennel comme une citation à l'ordre des Arts et Lettres qui vous fiche dix ans de plus !

Un jour, dans le métro, c'était la première fois, une jeune fille s'est levée pour me donner sa place. J'ai failli la gifler. Puis la priant de se rasseoir, je lui ai demandé si je faisais vraiment vieux, si je lui étais apparu fatigué. « Non, non, pas du tout, a-t-elle répondu, embarrassée. J'ai pensé que... »

Moi aussitôt : « Vous pensiez que...?

-- Je pensais, je ne sais pas, je ne sais plus, que ça vous ferait plaisir de vous asseoir. Parce que j'ai les cheveux blancs? Non, c'est pas ça, je vous ai vu debout et comme vous êtes plus âgé que moi, ça été un réflexe, je me suis levée...

-- Je parais beaucoup, beaucoup plus âgé que vous? Non, oui, enfin un peu, mais ce n'est pas une question d'âge...

--Une question de quoi, alors ? Je ne sais pas, une question de politesse, enfin je crois...» J'ai arrêté de la taquiner, je l'ai remerciée de son geste généreux et l'ai accompagnée à la station où elle descendait pour lui offrir un verre.

Lutter contre le vieillissement c'est, dans la mesure du possible, ne renoncer à rien. Ni au travail, ni aux voyages, ni aux spectacles, ni aux livres, ni à la gourmandise, ni à l'amour, ni à la sexualité, ni au rêve.

Rêver, c'est se souvenir tant qu'à faire, des heures exquises. C'est penser aux jolis rendez-vous qui nous attendent. C'est laisser son esprit vagabonder entre le désir et l'utopie. La musique est un puissant excitant du rêve. La musique est une drogue douce.

J'aimerais mourir, rêveur, dans un fauteuil en écoutant soit l'adagio du Concerto n° 23 en "la-majeur" de Mozart, soit, du même, l'andante de son Concerto n° 21 en "ut-majeur", musiques au bout desquelles se révéleront à mes yeux pas même étonnés les paysages sublimes de l'au-delà.

Mais Mozart et moi ne sommes pas pressés. Nous allons prendre notre temps. Avec l'âge le temps passe, soit trop vite, soit trop lentement. Nous ignorons à combien se monte encore notre capital. En années ? En mois ? En jours ?... Non, il ne faut pas considérer le temps qui nous reste comme un capital. Mais comme un usufruit dont, tant que nous en sommes capables, il faut jouir sans modération.

Après nous, le déluge ?...Non,

BEIGNETS MAURICIENS

Ainsi nommée car transmise par une amie guadeloupéenne qui la tenait d'une amie mauricienne....

Ingrédients

Pour 4 personnes
20 beignets environ

1 tomate
1 poivron vert
1 oignon
125 à 150g de petites crevettes décortiquées en boîte ou sous blister 5 C à S bombées de farine
Sel
Poivre une vingtaine de tours de moulin
Eau

Préparation

Couper les légumes en petits cubes de quelques millimètres
Ajouter les crevettes
Mélanger
Ajouter la farine
Ajouter quelques C à S d'eau jusqu'à obtenir une pâte collante
Saler
Bien poivrer

Mettre 2/3 cm d'huile dans une poêle
A l'aide de deux cuillères à soupe former une quenelle bien serrée
Mettre dans l'huile, 4 ou 5 par cuisson
Laisser colorer

Peut se préparer la veille
Pour un passage rapide dans l'huile avant de les servir.
Se déguste:
Tel quel pour l'apéritif
Sur un lit de salade, en entrée ou en plat

Bon appétit

Merci à Aline DEVERINE pour toutes ces recettes.

POULET AU VINAIGRE DE MIEL

Ingrédients pour 4 personnes :

4 cuisses de poulet ou 1 poulet fermier de 1,9 kg
20 cl de vinaigre de miel (ou 20 cl de vinaigre de cidre ou de vin blanc + 1 C à S de miel)
4 belles échalotes
8 gousses d'ail
2 cuillères à soupe d'huile
75 g de beurre
1 verre de vin blanc
1 cuillère à soupe de concentré de tomate
1 cuillère à soupe de miel
10 cl de fond de veau
2 cuillères à soupe de persil plat haché
Sel fin et poivre du moulin.

Préparation :

Salez et poivrez chaque morceau de poulet
Pelez et émincez finement les échalotes
Pelez et émincez les gousses d'ail
Faites revenir, dans l'huile avec 15 g de beurre, les morceaux de poulet pendant une dizaine de minutes
Faites caraméliser les sucs de viande et dégraisser,
Faites y suer les échalotes et les gousses d'ail
Déglacez avec le vinaigre de miel, grattez les sucs, Portez à ébullition
Ajoutez le vin blanc, le concentré de tomate, le miel, mélangez
Versez le fond de veau, et portez à frémissement
Ajoutez ensuite les morceaux de poulet, et laissez mijoter de 25 à 30 minutes sur feu doux en retournant les morceaux toutes les 10 minutes
En fin de cuisson débarrassez les morceaux de poulet
Incorporez le reste de beurre dans la sauce, laissez fondre, ne pas fouetter
Remettez les morceaux de poulet dans la sauce, parsemez de persil plat,
Dégustez avec des pommes paysannes ou des pâtes fraîches par exemple

Bonne dégustation

Aline DEVERINE

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Conformément aux articles L.211-7 et L211-17 du Code du tourisme, les dispositions des articles R.211-3 à R.211-11 du Code du tourisme dont le texte est ci-après reproduit, ne sont pas applicables pour les opération de réservation ou de vente de titre de transport n'entrant pas dans le cadre d'un forfait touristique.
La brochure, le devis, la proposition, le programme de l'organisateur, les formulaires et informations précontractuelles visées à l'article R.211-4 du code du tourisme constituent l'information préalable visée à l'article R.211-5 du Code du tourisme.
Dès lors, à défaut d'information contraire figurant au recto du présent document, les caractéristiques, conditions particulières et prix du voyage tels qu'indiqués dans labrochure, le devis, la proposition, le programme de l'organisateur, les formulaires et informations précontractuelles visées à l'article R.211-4 du Code du tourisme, seront contractuels dès la signature du bulletin d'inscription.
En l'absence de brochure, devis, proposition, programme de l'organisateur, formulaires et informations précontractuelles visées à l'article R.211-4 du code du tourisme, le présent document constitue, avant sa signature par l'acheteur, l'information préalable visée par l'article R.211-5 du Code du tourisme. Il sera donc caduc dans un délai de 24 heures à compter de son émission. En cas de cession de contrat, le cédant et/ou le cessionnaire sont préalablement tenus d'acquitter les frais qui en résultent. Lorsque ces frais excèdent les montant affichés dans le point de vente et ceux mentionnés dans les documents contractuels, les pièces justificatives seront fournies.

La FFACCC a souscrit auprès de la compagnie MACIF Sud-Ouest Pyrénées, Rue de Pompeyrie 47004 AGEN Cedex, un contrat d'assurance « Multigarantie Activités Sociales » garantissant sa responsabilité civile générale, sous le N° 15195976.

Elle bénéficie de l'agrément voyage N° IMO75100284

Extraits du Code du tourisme :
Reproduction littérale des articles R.211-3 à R.211-11 du Code du tourisme, conformément à l'article R.211-12 du code du tourisme :

Article R.211-3 : Toute offre et toute vente des prestations mentionnées à l'article L. 211-1 donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section.

Article R.211-3-1 : L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse de l'organisateur ou du détaillant ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu à l'article L. 141-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R. 211-2.

Article R.211-4 : Préalablement à la conclusion du contrat, l'organisateur ou le détaillant doit communiquer au voyageur les informations suivantes :
1° Les caractéristiques principales des services de voyage :
a) La ou les destinations, l'itinéraire et les périodes de séjour, avec les dates et, lorsque le logement est compris, le nombre de nuitées comprises ;
b) Les moyens, caractéristiques et catégories de transport, les lieux, dates et heures de départ et de retour, la durée et le lieu des escales et des correspondances. Lorsque l'heure exacte n'est pas encore fixée, l'organisateur ou le détaillant informe le voyageur de l'heure approximative du départ et du retour ;
c) La situation, les principales caractéristiques et, s'il y a lieu, la catégorie touristique de l'hébergement en vertu des règles du pays de destination ;
d) Les repas fournis ;
e) Les visites, les excursions ou les autres services compris dans le prix total convenu pour le contrat ;
f) Lorsque cela ne ressort pas du contexte, si les services de voyage éventuels seront fournis au voyageur en tant que membre d'un groupe et, dans ce cas, si possible, la taille approximative du groupe ;
g) Lorsque le bénéfice d'autres services touristiques fournis au voyageur repose sur une communication verbale efficace, la langue dans laquelle ces services seront fournis ;
h) Des informations sur le fait de savoir si le voyage ou le séjour de vacances est, d'une manière générale, adapté aux personnes à mobilité réduite et, à la demande du voyageur, des informations précises sur l'adéquation du voyage ou du séjour de vacances aux besoins du voyageur ;
2° La dénomination sociale et l'adresse géographique de l'organisateur et du détaillant, ainsi que leurs coordonnées téléphoniques et, s'il y a lieu, électroniques ;
3° Le prix total incluant les taxes et, s'il y a lieu, tous les frais, redevances ou autres coûts supplémentaires, ou, quand ceux-ci ne peuvent être raisonnablement calculés avant la conclusion du contrat, une indication du type de coûts additionnels que le voyageur peut encore avoir à supporter ;
4° Les modalités de paiement, y compris le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte et le calendrier pour le paiement du solde, ou les garanties financières à verser ou à fournir par le voyageur ;
5° Le nombre minimal de personnes requis pour la réalisation du voyage ou du séjour et la date limite mentionnée au III de l'article L. 211-14 précédant le début du voyage ou du séjour pour une éventuelle résolution du contrat au cas où ce nombre ne serait pas atteint ;
6° Des informations d'ordre général concernant les conditions applicables en matière de passeports et de visas, y compris la durée approximative d'obtention des visas, ainsi que des renseignements sur les formalités sanitaires, du pays de destination ;
7° Une mention indiquant que le voyageur peut résoudre le contrat à tout moment avant le début du voyage ou du séjour, moyennant le paiement de frais de résolution appropriés ou, le cas échéant, de frais de résolution standard réclamés par l'organisateur ou le détaillant, conformément au I de l'article L. 211-14 ;
8° Des informations sur les assurances obligatoires ou facultatives couvrant les frais de résolution du contrat par le voyageur ou sur le coût d'une assistance, couvrant le rapatriement, en cas d'accident, de maladie ou de décès.
En ce qui concerne les forfaits définis au e du 2° du A du II de l'article L. 211-2, l'organisateur ou le détaillant et le professionnel auxquels les données sont transmises veillent à ce que chacun d'eux fournisse, avant que le voyageur ne soit lié par un contrat, les informations énumérées au présent article dans la mesure où celles-ci sont pertinentes pour les services de voyage qu'ils offrent.
Le formulaire par lequel les informations énumérées au présent article sont portées à la connaissance du voyageur est fixé par arrêté conjoint du ministre chargé du tourisme et du ministre chargé de l'économie et des finances. Cet arrêté précise les informations minimales à porter à la connaissance du voyageur lorsque le contrat est conclu par téléphone.

Article R.211-5 : Les informations mentionnées aux 1°, 3°, 4°, 5° et 7° de l'article R. 211-4 communiquées au voyageur font partie du contrat et ne peuvent être modifiées que dans les conditions définies à l'article L. 211-9

Article R.211-6 : Le contrat doit comporter, outre les informations définies à l'article R. 211-4, les informations suivantes :
1° Les exigences particulières du voyageur que l'organisateur ou le détaillant a acceptées ;
2° Une mention indiquant que l'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat conformément à l'article L. 211-16 et qu'ils sont tenus d'apporter une aide au voyageur s'il est en difficulté, conformément à l'article L. 211-17-1 ;
3° Le nom de l'entité chargée de la protection contre l'insolvabilité et ses coordonnées, dont son adresse géographique ;
4° Le nom, l'adresse, le numéro de téléphone, l'adresse électronique et, le cas échéant, le numéro de télécopieur du représentant local de l'organisateur ou du détaillant, d'un point de contact ou d'un autre service par l'intermédiaire duquel le voyageur peut contacter rapidement l'organisateur ou le détaillant et communiquer avec lui de manière efficace, demander une aide si le voyageur est en difficulté ou se plaindre de toute non-conformité constatée lors de l'exécution du voyage ou du séjour ;
5° Une mention indiquant que le voyageur est tenu de communiquer toute non-conformité qu'il constate lors de l'exécution du voyage ou du séjour conformément au II de l'article L. 211-16 ;
6° Lorsque des mineurs, non accompagnés par un parent ou une autre personne autorisée, voyagent sur la base d'un contrat comprenant un hébergement, des informations permettant d'établir un contact direct avec le mineur ou la personne responsable du mineur sur le lieu de séjour du mineur ;
7° Des informations sur les procédures internes de traitement des plaintes disponibles et sur les mécanismes de règlement extrajudiciaire des litiges et, s'il y a lieu, sur l'entité dont relève le professionnel et sur la plateforme de règlement en ligne des litiges prévue par le règlement (UE) n° 524/2013 du Parlement européen et du Conseil ;
8° Des informations sur le droit du voyageur de céder le contrat à un autre voyageur conformément à l'article L. 211-11.
En ce qui concerne les forfaits définis au e du 2° du A du II de l'article L. 211-2, le professionnel auquel les données sont transmises informe l'organisateur ou le détaillant de la conclusion du contrat donnant lieu à la création d'un forfait. Le professionnel lui fournit les informations nécessaires pour lui permettre de s'acquitter de ses obligations en tant qu'organisateur. Dès que l'organisateur ou le détaillant est informé de la création d'un forfait, il fournit au voyageur, sur un support durable, les informations mentionnées aux 1° à 8°.

Article R.211-7 :Le voyageur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet.
Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer l'organisateur ou le détaillant de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable de l'organisateur ou du détaillant.

Article R.211-8 : Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-12, il mentionne les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, ainsi que le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.
En cas de diminution du prix, l'organisateur ou le détaillant a le droit de déduire ses dépenses administratives réelles du remboursement dû au voyageur. A la demande du voyageur, l'organisateur ou le détaillant apporte la preuve de ces dépenses administratives.

Article R.211-9 : Lorsque, avant le départ du voyageur, l'organisateur ou le détaillant se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat, s'il ne peut pas satisfaire aux exigences particulières mentionnées au 1° de l'article R. 211-6, ou en cas de hausse du prix supérieure à 8 %, il informe le voyageur dans les meilleurs délais, d'une manière claire, compréhensible et apparente, sur un support durable :
1° Des modifications proposées et, s'il y a lieu, de leurs répercussions sur le prix du voyage ou du séjour ;
2° Du délai raisonnable dans lequel le voyageur doit communiquer à l'organisateur ou au détaillant la décision qu'il prend ;
3° Des conséquences de l'absence de réponse du voyageur dans le délai fixé ;
4° S'il y a lieu, de l'autre prestation proposée, ainsi que de son prix.
Lorsque les modifications du contrat ou la prestation de substitution entraînent une baisse de qualité du voyage ou du séjour ou de son coût, le voyageur a droit à une réduction de prix adéquate.
Si le contrat est résolu et le voyageur n'accepte pas d'autre prestation, l'organisateur ou le détaillant rembourse tous les paiements effectués par le voyageur ou en son nom dans les meilleurs délais et en tout état de cause au plus tard quatorze jours après la résolution du contrat, sans préjudice d'un dédommagement en application de l'article L. 211-17.

Article R.211-10 : L'organisateur ou le détaillant procède aux remboursements requis en vertu des II et III de l'article L. 211-14 ou, au titre du I de l'article L. 211-14, rembourse tous les paiements effectués par le voyageur ou en son nom moins les frais de résolution appropriés. Ces remboursements au profit du voyageur sont effectués dans les meilleurs délais et en tout état de cause dans les quatorze jours au plus tard après la résolution du contrat.
Dans le cas prévu au III de l'article L. 211-14, l'indemnisation supplémentaire que le voyageur est susceptible de recevoir est au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

Article R.211-11 : L'aide due par l'organisateur ou le détaillant en application de l'article L. 211-17-1 consiste notamment :
1° A fournir des informations utiles sur les services de santé, les autorités locales et l'assistance consulaire ;
2° A aider le voyageur à effectuer des communications longue distance et à trouver d'autres prestations de voyage.
L'organisateur ou le détaillant est en droit de facturer un prix raisonnable pour cette aide si cette difficulté est causée de façon intentionnelle par le voyageur ou par sa négligence. Le prix facturé ne dépasse en aucun cas les coûts réels supportés par l'organisateur ou le détaillant.

Conditions particulières

Itinéraire de voyage

L'organisateur, en cas de circonstances exceptionnelles ou s'il juge que la sécurité du voyageur ne peut être assurée, se réserve le droit de modifier les dates, les horaires ou les itinéraires prévus sans que ce dernier puisse prétendre à une quelconque indemnité.

Lieu et horaire de départ

La ville ou région de départ est indiquée sur le contrat de voyage. Les horaires et lieux de rendez-vous qui ne seraient pas indiqués sur le programme sont communiqués quinze jours avant le départ. Ces horaires pourront fluctuer en dernières minutes en fonction de mauvaises conditions de trafic ou autre ; ils ne pourront entrainer d'indemnisation, notamment si le voyage s'en trouve écourté, allongé ou annulé.

Formalités

Les formalités obligatoires précisées à chaque voyage sont indiquées pour les ressortissants français ; il incombe au voyageur étranger de s'informer personnellement auprès du consulat ou de l'ambassade du ou des pays visités des obligations qui lui sont nécessaires. Le participant est seul responsable de la validité de ses pièces d'identité, de son permis de conduire ou des papiers de son véhicule. Si tout ou partie du voyage ne pouvait être effectué pour cause de non validité ou de non présentation de ces documents, le participant ne pourrait prétendre à un quelconque remboursement de la part de l'organisateur. Les enfants mineurs ne sont acceptés qu'accompagnés d'un adulte responsable ou sous autorisation des parents. Ils devront être en possession des documents nécessaires de sortie du territoire. Le participant doit prendre connaissance des informations liées à la situation politique et sanitaire de la destination choisie. Il doit vérifier que son véhicule est bien couvert par une assurance pour le ou les pays traversés ; le défaut d'assurance n'est pas retenu dans les clauses d'annulation.

Annulation, modification et cession
En cas d'annulation par le client, le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite du montant des frais d'annulation précisés ci-dessous à titre de dédit en fonction de la date de départ :

- plus de 30 jours avant le départ : 10 € par personne de frais de dossier,
- de 30 à 21 jours du départ : 10 % du prix du voyage,
- de 20 à 8 jours du départ : 50 % du prix du voyage,
- de 7 à 2 jours du départ : 75% u prix du voyage,
- moins de 2 jours du départ : 100 % du prix du voyage.

L'insuffisance de participants peut entrainer l'annulation sans frais d'un voyage par l'organisateur sur information au plus tard 15 jours avant départ. Le minimum est de 10 camping-cars : Toutefois compte tenu des conditions particulières de réalisation du voyage, ce nombre pourra être modulé, dans ce cas ce point devra être précisé dans le contrat.
Pour tout changement connu de lui, entrainant la modification d'un élément essentiel du voyage, l'organisateur s'engage, à en informer le client. A défaut d'acceptation, l'annulation sans frais sera de plein droit et le client recevra le remboursement intégral des sommes versées sans autre indemnité.

Les règlements

Ils sont effectués par chèque bancaire à l'ordre de l'association ou du club organisateur.

Situations particulières

En aucun cas l'organisateur ne peut être tenu responsable des pertes, détériorations ou vols du véhicule, des bagages, des espèces, billets de banque, fourrures, bijoux, et objets précieux. De même le participant est seul juge de son aptitude personnelle, notamment physique à participer à la sortie.
Par principe et sauf circonstances particulières les déplacements ne s'effectuent pas en convoi.

Les voyages et sorties proposées par les Clubs de la FFACCC peuvent être achetés chez les voyagistes professionnels ou auprès d'organismes privés ou publics mais sont dans la plupart des cas élaborés directement et bénévolement par les adhérents organisateurs qui œuvrent pour une majorité. Il appartient à chaque participant de juger de l'opportunité de prendre part ou non aux activités proposées dans une sortie à laquelle il se serait inscrit. Les participants ne peuvent exiger de la FFACCC, des Clubs et/ou des organisateurs qu'il soit tenu compte de toutes leurs particularités telles que handicap, régime, présence d'enfants, présence d'animaux de compagnie, intérêt pour une activité, obligation annexe, etc. Pour tout ou partie des activités auxquelles ils n'auraient pas pu ou voulu prendre part, ou bien prestations dont ils n'auraient pu bénéficier, du fait de ces particularités, les participants ne peuvent prétendre à dédommagement ou ristourne qui reste à la discrétion du Club et/ou de l'organisateur et doit demeurer exceptionnel. La décision du Club et/ou de l'organisateur est sans appel.

Durant une sortie, la responsabilité de la FFACCC, des Clubs, de leurs Présidents et des organisateurs ne peut en aucune manière se substituer à celle personnelle des participants ou relevant du cadre de l'autorité parentale ou bien de la garde juridique d'un animal ou d'une chose, découlant des articles 1382 - 1384 et 1385 du Code Civil. Cependant, l'organisateur étant garant du bon déroulement de la sortie, il ne pourra ignorer les incivilités, les désagréments, les gênes etc. subies par un ou plusieurs participants. C'est pourquoi, en cas de manquement à ces préceptes, notamment du fait d'un participant vis-à-vis d'un autre, l'organisateur pourra être amené à prononcer à l'encontre de l'impétrant un avertissement, ou bien selon la gravité des faits ou en cas de récidive l'organisateur pourra aller jusqu'à lui signifier son exclusion. La décision de l'organisateur sera sans appel. En cas d'exclusion, les autres participants du même équipage auront la possibilité d'interrompre la sortie pour eux-mêmes. Cette sortie ainsi interrompue ne sera pas susceptible de donner lieu à ristourne ou remboursement, ni pour le participant exclu, ni pour les autres membres de l'équipage dont il fait partie.

Mise à Jour le 23/09/2019

Sorties des Clubs 2021

Les voyages ou sorties des clubs sont établis conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages et séjours FFACCC. Pour pouvoir participer, il faut être membre du club organisateur.

A3C (Ariège Camping-Car Club)

Du 5 au 12 avril	Vélo Voie Verte
Du 20 au 29 mai	Transhumance en Aubrac
Du 3 au 6 juin	Rassemblement du club au Pouget
Du 16 au 29 juin	Nogaro et Landes
Du 7 au 14 juillet	Fête du pain à Mensignac (24)
Du 1er au 8 août	Quad en folie
Du 4 au 21 septembre	Portugal
Du 10 au 20 septembre	La Camargue autrement
Du 9 au 18 novembre	Abrivado et extension

Association Camping-Car Atlantique-Pyrénées

Avril	Charente Maritime
Juin	La Bretagne et ses environs
Du 12 au 15 juillet	La fête du pain à Mensignac
Fin août/début septembre	Les Pyrénées
Du 13 au 21 septembre	Fête de la Bière à Munich
Du 8 au 10 octobre	Assemblée Générale dans le Tarn et Garonne
	Prolongation du 11 au 17 octobre dans le 82
Décembre	Réveillon du nouvel an

ACcRéPa

Du 10 au 17 janvier	Sortie Neige au Grand Bornand (74)
Du 27 au 29 mars	Sortie Printemps au Tréport (76)
Du 24 au 26 avril	Sortie Pêche à Seraincourt (95)
Du 18 au 26 juin	« Au fil de l'eau » entre Lot et Corrèze
Du 7 au 11 septembre	Les Grandes Marées au Croisic (44)
Du 14 au 23 septembre	Petite balade à vélo : Iles de Ré et d'Oléron
Les 20 & 21 novembre	Assemblée Générale à Soligny la Trappe (61)
Le 31 décembre	Saint Sylvestre au Melrose Cabaret à Condé sur Huisne (61)

Association Ouest Camping-Car

Du 29 au 31 janvier	Galette des Rois à Baguer-Pican (35)
2ème trimestre	Découverte en pays de Morlaix (29)
Août/septembre	Vélos team : circuit à définir
	Cyclos-Cools : circuit à définir
4ème trimestre	Assemblée Générale à Guenrouet (44)

Sorties des clubs

Autostar Club

Mai	Assemblée Générale à Guise
Juillet	Fête maritime ?
Juin ou septembre	Canal de Nantes à Brest, partie 2
Fin septembre	Sortie Paris pendant le Salon du Bourget ?
Octobre	Week-end nouveaux

Camping-Car 18 Club

Du 15 au 30 avril	Assemblée Générale à Terra Vinéa (11)
Du 2 au 22 mai	Découverte du Pays Cévenol
Du 11 au 18 septembre	Une semaine au Camping des Oliviers à Oraison (04)

Camping-Car Association

Du 19 au 28 avril	Les grandes marées en Normandie
Du 3 au 14 juin	La Baie de Somme
Du 21 août au 5 septembre	Report de la balade dans le Morvan
Du 10 au 17 octobre	Report de la petite sortie dans l'Yonne et Assemblée Générale

Camping-Car Club Alpes Mont Blanc

Du 23 au 25 avril	Sortie de l'amitié au Val de Chaise à Marlens
Du 7 au 9 mai	Lac Génin
Du 20 au 23 mai	Rallye surprise et découverte
Du 3 au 6 juin	Sortie Lac Léman
Juillet/août	Sortie randonnée à Sommand (74)
Du 2 au 5 septembre	Sortie à Gruyère (Suisse)
Du 10 au 12 septembre	Sortie dans le Jura
Du 15 au 17 octobre	Assemblée Générale à Sales (74)
Novembre	Stage de danse à la Ravoire (73)

Camping-Car Club de Digne les Bains 04

Du 3 au 6 avril	Les médiévales à Peyrolles en Provence (13)
Du 29 avril au 3 mai	Mèze (30) et sa région
Du 22 au 24 mai	Rencontre amicale à Gréolières les Neiges (06)
Du 7 au 15 juillet	Découverte du Périgord Vert et Fête du pain à Mensignac (24)
Du 30 juillet au 5 août	Le Corso de la Lavande à Digne les Bains (04)
Du 9 au 14 septembre	Tain l'Hermitage (26) et l'Ardèche (07)
Du 29 oct. au 1er novembre	Fête de la Châtaigne à Revest du Bion (04) (ou les 23 et 24 octobre)

Camping-Car Club Est

Avril/mai	Assemblée Générale
Du 4 au 6 juin	Fête de l'eau à Basse-Ham (57)
Du 20 au 27 juin	Découverte de l'Enclave des Papes
A définir	Week-end à Fresnes St Mames
A définir	Traversée des Vosges
A définir	Grandes marées à Paimpol
A définir	La Patarate (ou similaire)
A définir	Région Compiègne, Senlis, Chantilly
A définir	Week-end gastronomique
A définir	Week-end à Bellefosse

Camping-Car Club Ile de France

Du 12 au 24 juin	Balade dans le Marais Poitevin
Juillet	Rosny les 7 écluses
	Week-end barbecue à Fontains (77)
Du 4 au 17 septembre	Balade en Auvergne
Date à définir	Assemblée Générale
Du 29 décembre au 25 janvier 2022	Voyage réveillon au Maroc

Camping-Car Club Normand

Avril	Les Bardenas en Espagne
Mai	Week-end pêche à Gisay la Coudre (27)
	Sortie Beaujolais
Juillet	Sortie dans la Somme
Du 9 au 15 août	Festival de Confolens (16)
Août	Pêche à pied à Gouville sur mer
Septembre	Fête de l'ail à Arleux (59)
Octobre	Transhumance en Alsace à Muhlbach
Novembre	Assemblée Générale

Camping-Car Club Nord Picardie

Du 19 au 29 avril	Circuit en Franche Comté
Du 31 mai au 5 juin	Sortie Vélo route le long de la Somme
Du 14 au 24 juin	Circuit en Auvergne : groupe 1
Du 15 au 25 juin	Circuit en Auvergne : groupe 2
Du 14 au 21 août	Balade en vélo au fil de l'eau en Belgique
Du 28 août au 5 septembre	Circuit dans le Loir et Cher
Du 7 au 19 septembre	Circuit presqu'île de Crozon dans le Finistère
Du 24 sept. au 11 octobre	Sortie Cap au sud : groupe 1
	Sortie Cap au sud : groupe 2
Du 15 au 17 octobre	Assemblée Générale au Tréport

Camping-Car Club Pays de Fayence

Du 2 au 5 avril	Assemblée Générale à Iles sur Sorgues
Du 25 mai au 6 juin	Marais poitevin et Futuroscope
Le 3 décembre	Repas club ouvert aux futurs adhérents à Saillans

Camping-Car Club Provence Côte d'Azur

Du 19 au 22 février	Fête du mimosa à Mandelieu la Napoule (06)
Du 2 au 5 avril	Croisière en Camargue, Canal du Rhône, Salins du midi à Aigues-Mortes (30)
Du 16 au 19 avril	Assemblée Générale à Orange (84)
Les 22 et 23 mai	Rencontre amicale camping-caristes à Cassis (83)
Du 11 au 14 juin	Moulin de Daudet à Fontvieille (13)
Du 14 au 17 juin	Visite touristique à Pradelles (43)
Du 17 au 21 juin	Anniversaire de la Salaison de Pradelles (43)
Du 5 au 9 juillet	Le Périgord en calèche – Mazeyrolles (24)
Du 8 au 11 juillet	Sortie découverte du Périgord en bus – Mensignac (24)
Du 12 au 14 juillet	Fête du Pain à Mensignac (24)
Du 17 au 20 septembre	Circuit dans la Drôme : Facteur Cheval, Tain l'Ermitage
Du 3 au 6 octobre	Fête de l'amande à Oraison (04)

Camping-Car Club Rhône-Alpes

Du 26 au 28 mars	La fête du boudin à Pont-Trambouze (69)
Du 3 au 5 avril	La fête des œufs à Montrottier (9)
Du 9 au 11 avril	Portes ouvertes du club
Du 16 au 18 avril	Portes ouvertes du club (suite)
Du 19 au 23 avril	Du Puy en Velay à La Chaise-Dieu
Du 23 au 25 avril	Safari truites à Certines (01)
Du 17 au 21 mai	Découverte du Forez
Du 11 au 19 juin	Randonnée en Aubrac
Du 18 au 27 juin	Fête des Mousselines à Tarare (69)
Du 10 au 14 juillet	Randonnées patrimoine à Estivarelles (42)
Du 17 au 23 juillet	De Laguiole à Flagnac
Du 7 au 8 août	Week-end découverte à Saint Pierre de Bressieux (38)
Du 20 au 22 août	Randonnées et traditions à Sauvain (42)
Du 22 au 24 octobre	Assemblée Générale à Bessenay (69)
Du 25 au 30 octobre	Prolongations de l'A.G.

Camping-Car Club Sud

Mars/avril	Voyage au Maroc (sous réserve)
Fin avril/début mai	Ardèche du Nord, Bourgogne
Mai	Collioures (66)
Début juin	Transhumance Ariège (09)
Mi-juin/fin juin	Les Calanques (13)
Fin juin/début juillet	Dordogne (24)
Mi-juillet	Fête du pain à Mensignac (24)
Fin juillet	Festival de JAZZ à Pont de l'arn (81)
Août	Laroquebrou (15) : Festival de Boogie-woogie
Septembre	Découverte du Languedoc (34)
Octobre	Sud – Agay – Saint Raphaël

Camping-Car Club Sud-Ouest

Juin	Visite de l'île d'Oléron
Octobre	Assemblée Générale
Novembre	La Fête du camping-car à Burie
Décembre	Réveillon du jour de l'an

Club DETHLEFFS France

Du 11 au 17 mai	En Champagne : Des souvenirs et des bulles
Du 1er au 12 juin	Balade en Roussillon
Du 22 au 30 juin	Rando détente : Le long du canal du Nivernais
Du 8 au 14 juillet	Autour de la fête du Pain à Mensignac (24)
Du 4 au 15 octobre	Autour de l'Assemblée Générale : Le Bourbonnais insolite et secret

L'Escapade Camping-Car Club

Ces sorties sont ouvertes aux membres de la FFACCC

Du 20 mars au 2 avril	Chatel entre Leman et Mont-Blanc
Du 10 au 22 mai	Toulouse et Pyrénées Ariégeoises
Du 27 mai au 7 juillet	Découverte de la CORSE – Ile de Beauté
Du 19 au 25 septembre	Entre Beauce et Perche + Assemblée Générale
Du 4 au 13 octobre	Balade en Charente-Maritime, l'Ile de Ré, La Rochelle, Fort Boyard et Ile d'Aix

SORTIES 2021 OUVERTES A TOUS LES CLUBS

Toutes ces sorties sont proposées à tous les clubs de la FFACCC et ensuite chaque club propose ces sorties à leurs adhérents conformément aux réglementions liées à l'immatriculation voyages et séjours de la FFACCC et pour pouvoir participer, il faut être membre de la FFACCC.

Du 18 février au 31 mars	Séjour Printemps à Agay (83) (CCC EST)
Du 12 au 16 mai	Visite des cinq terres en Italie (à confirmer) (CCC Pays de Fayence)
Du 5 au 23 juin	Circuit en Hongrie avec Thellier-Voyages (CCCRA)
Du 10 au 14 juin	Parade Vénitienne à Chanaz (73) (CCCRA)
Août	Séjour à Port sur Saône (CCC EST)
Du 25 août au 12 sept.	Voyage en Roumanie (CCC Pays de Fayence)
Du 28 août au 4 sept.	Sortie PARIS (CCCRA)
Du 4 au 28 septembre	La Douce Roumanie : voyage organisé par PAN TRAVEL (DETHLEFFS)
Du 8 au 17 septembre	L'Alsace autrement (CCCRA)
Du 13 au 21 septembre	Fête de la Bière à Erding en Allemagne (CCC EST)
Novembre	Séjour Automne à Agay (83) (CCC EST)
Du 5 au 7 novembre	CA et AG de la FFACCC à Autun (71) (CCCRA)
Du 8 au 11 novembre	Forum des voyages à Autun (71) (CCCRA)
Le 12 novembre	Prolongation du Forum des voyages à Sully (71)
Du 29 déc. au 18 janv. 2022	Voyage découverte au Maroc et Réveillon (CCC Pays de Fayence)

NB : Toutes ces indications concernant ces sorties ont été, soit transmises par les clubs, soit relevées sur les revues . Elles peuvent subir des modifications. Il est donc suggéré de se renseigner auprès des responsables des clubs concernés pour plus amples renseignements.

Vous trouverez les programmes et les bulletins d'inscriptions sur le site internet de la FFACCC : www.ffaccc.info ou sur le site du club organisateur.